



Maison
Des Associations
de Strasbourg

MDAS.org

Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

Assemblée Générale du 18 avril 2024

Rapport d'activités de l'exercice 2023



1	La Mission et les valeurs de la MDAS	4
2	L'accueil de la MDAS	5
2.1	Le rôle de l'accueil	5
2.2	La base de données	5
2.3	L'annuaire associatif	7
2.4	La domiciliation associative et le service boîte aux lettres	7
2.5	L'accueil du public	8
3	Le Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles (CRIB) : Conseil, soutien et accompagnement des associations	11
3.1	Le Conseil du CRIB	11
3.2	Le réseau d'experts du CRIB de la MDAS	15
3.3	Les soirées d'information collectives	16
3.4	Les sessions montées en compétences animées par Alsace Mouvement associatif	17
3.5	Les différentes rencontres / interventions avec les partenaires de la MDAS	19
4	Promotion de la vie associative et de l'engagement bénévole	19
4.1	Le Village des assos	19
4.2	Le son des assos	26
4.3	La soirée d'accueil des nouvelles associations	27
4.4	Rencontre mensuelle entre associations permanentes de la MDAS	27
4.5	Blabla Bourse	28
4.6	La fête de l'europe	29
4.7	Actions en faveur de l'égalité de genre	30
4.8	Distribution de Matériel par la MDAS pour Soutenir les Associations Locales	31
5	Mise à disposition de locaux et services adaptés	34
5.1	Les bureaux permanents	34
5.2	L'occupation des bureaux partagés	34
5.3	Les mises à disposition de salles, occupation	34
6	La communication à la MDAS	40
6.1	Rôle de la communication	40
6.2	L'écho des associations	40
6.3	Le site web de la MDAS	41
6.4	La site web du VDA	41
6.5	La page Facebook	41



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

6.6	La page LinkedIn.....	41
6.7	Le compte Instagram	42
6.8	Le compte X (anciennement Twitter)	42
7	Administration et Gestion de la Maison des Associations de Strasbourg	42
7.1	Le Conseil d'administration et le Bureau de la Maison des associations	42
7.2	Les Statuts de la Maison des associations de Strasbourg.....	43
7.3	L'équipe salariée de la maison des associations.....	43
7.4	Partenariat avec la Ville de Strasbourg.....	43



1 La Mission et les valeurs de la MDAS

La Maison des associations est un lieu d'accueil pour toutes les associations qui dans leurs écrits, leurs paroles, et leurs actes respectent la laïcité, les valeurs démocratiques de la République, l'égalité femme-homme, les personnes, et qui appliquent et respectent les droits de l'Homme et du citoyen (définis par la Convention Européenne des droits de l'Homme).

Elle a pour mission :

- d'offrir un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion aux associations qui concourent au développement social, éducatif et culturel de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- d'être un lieu de concertation des actions et des activités existantes, de coordination des initiatives, avec les acteurs associatifs et la municipalité ;
- d'être un pôle de création et d'innovation, traduisant les lignes de force d'une vie sociétale en constante mutation.

En s'appuyant sur des valeurs que sont :

- L'engagement (contribuer à la participation citoyenne dans la prise d'autonomie et de responsabilité) ;
- L'entraide (promouvoir la vie associative, l'engagement bénévole, et développer les connaissances des acteurs associatifs et favoriser les solutions collectives) ;
- Favoriser l'autonomie des acteurs associatifs ;
- L'égalité sociale, culturelle et économique ;
- Le développement durable (respect de l'environnement, équité, localité, intégrité, etc.)

La MDAS organise et favorise, seule ou avec des partenaires, la promotion de la vie associative locale avec la mise en place de salons, la tenue d'annuaires et la création de projets collectifs.

Riche de sa capacité d'observation du secteur associatif, la MDAS se veut l'un des moteurs du rôle majeur qu'occupent les associations et leur importante contribution à l'intérêt général. Elle encourage le dynamisme associatif et l'implication citoyenne, notamment à travers le bénévolat, et favorise l'engagement citoyen et la participation de chacun à la vie de la cité.

La MDAS s'engage à respecter la diversité du monde associatif et à permettre son expression dans le cadre des valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Ainsi, le projet associatif de la MDAS se décline en 4 volets et 8 axes :

- Volet 1 – Le soutien à la vie associative locale
 - Axe 1 Mettre à disposition des compétences, des outils et des ressources
 - Axe 2 Accompagner et former les associations
 - Axe 3 Améliorer la circulation des informations et la visibilité des associations
- Volet 2 - Favoriser la coopération et la synergie entre associations
 - Axe 4 Des temps de rencontres pour favoriser les partages d'expériences et la mutualisation
 - Axe 5 Mise en place d'une plateforme collaborative et d'échange
- Volet 3 - Valoriser la participation citoyenne
 - Axe 6 Encourager de nouveaux publics à l'engagement au monde associatif :
 - Axe 7 Reconnaissance des bénévoles et citoyens engagés
- Volet 4 – Améliorer la lisibilité et la visibilité du monde associatif
 - Axe 8 Évènements
 - Axe 9 Observatoire du tissu associatif



2 L'accueil de la MDAS

2.1 Le rôle de l'accueil

Dans le cadre du projet associatif de la Maison des Associations et de sa mise en place, la position de l'accueil est à la fois centrale et privilégiée.

En contact direct avec les usagers, les agents d'accueil disposent d'une visibilité sur l'ensemble du tissu associatif et mettent à profit cet atout pour orienter les usagers, faciliter leur passage dans nos locaux, faire la promotion de la vie associative, mettre à jour la base de données et l'annuaire de la MDAS, donner de la visibilité à ses événements et, globalement, apporter des réponses adaptées à tous types de sollicitations.

En charge de la gestion du service courrier, l'accueil est aussi un lieu de promotion et d'exposition de la vie associative. En 2023, il a été le théâtre de moments d'échanges entre associations (Atelier photos dans le cadre de la Journée du livre, exposition pendant la fête de la Krutenau), de messages ponctuels et autres invitations festives afin de rendre le lieu aussi humain et convivial que possible.

2.2 La base de données

La base de données de la MDAS existe en format numérique sous le logiciel 4D et en version physique dans les placards situés à l'accueil.

Elle contient les fiches des associations ayant fait le choix d'y être enregistrées, et comprennent :

- Leurs coordonnées publiques et privées ;
- L'objet de leur activité ;
- Leur numéro de SIRET ;
- Leur capital ;
- Le nombre de leurs salariés ;
- Le suivi de leur dossier.

Si notre base de données s'était enrichie de 269 nouvelles associations en 2021 et de 252 nouvelles associations en 2022, elle a diminué de 10 points sur l'année 2023.

Ceci peut s'expliquer de plusieurs façons.

La première est que le milieu associatif strasbourgeois est en perpétuel mouvement, et le nombre d'associations référencées correspond davantage à une stabilisation après deux années de fortes hausses liées à la reprise des diverses activités post-COVID.

Il faut d'autre part noter le fait que depuis le début de l'année 2023, le Tribunal Judiciaire de Strasbourg ne transmet plus à la MDAS les certificats d'inscription des nouvelles associations strasbourgeoises. Ces certificats nous permettaient d'actualiser la base de données en termes de nombre d'associations actives à Strasbourg et de secteur d'activité notamment, mais également d'accueillir les nouvelles associations et leur donner de la visibilité notamment en leur proposant de figurer dans l'annuaire

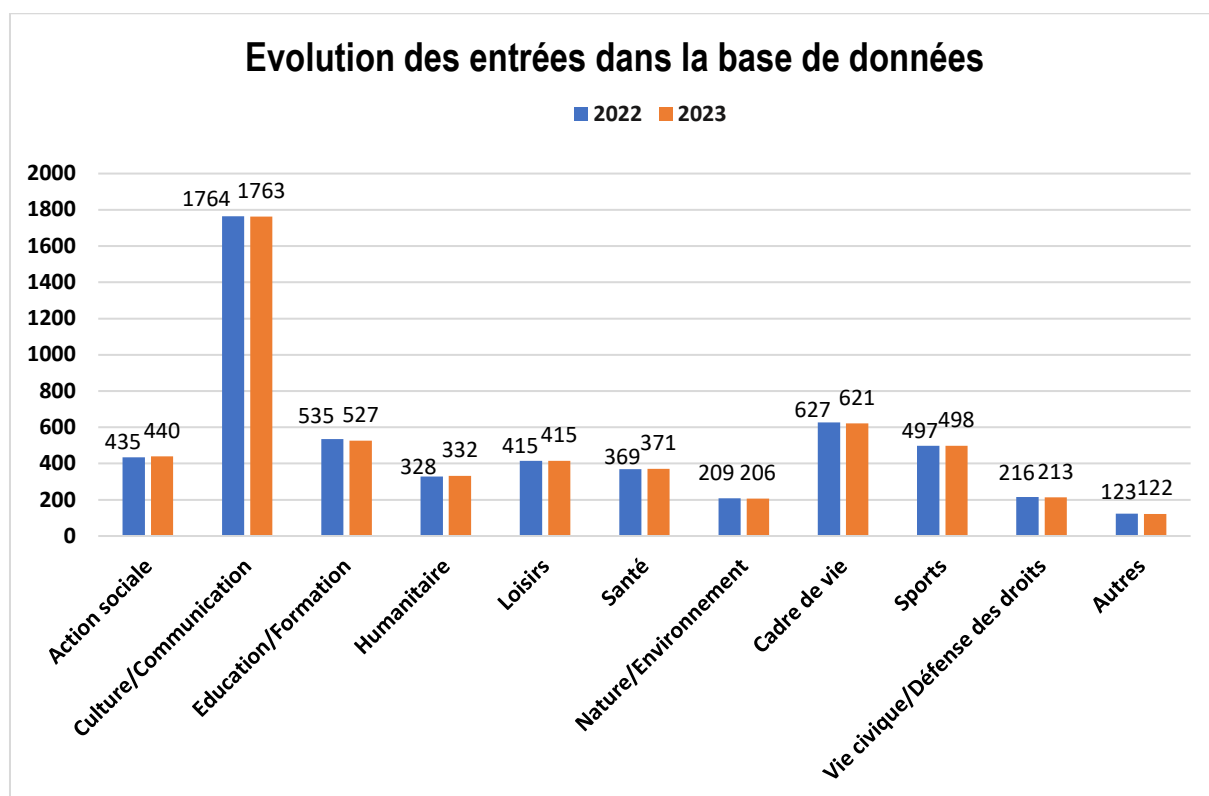


Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

associatif de la MDAS. Ceci n'est plus possible, et explique légalement la stabilisation du nombre d'associations enregistrées dans la base de données.

Les secteurs d'activités des associations enregistrées dans la base de données sont répartis comme suit :

Secteur d'activité dans notre base de données	Nombre d'associations référencées en 2022	Nombre d'associations référencées en 2023
Action Sociale	435	440
Culture et Communication	1764	1763
Education-Formation-insertion	535	527
Humanitaire-Solidarité internationale- caritatif	328	332
Loisirs	415	415
Santé-Maladie-Handicap	369	371
Nature-Environnement	209	206
Cadre de vie	627	621
Sport	497	498
Vie civique / Défense des droits	216	213
Autre	123	122
TOTAL :	5518	5508





2.3 L'annuaire associatif

Une partie de notre base de données est rendue publique via « l'annuaire associatif » sur le site www.mdas.org.

Seules les associations en ayant fait la demande y figurent. En 2023, 1495 associations y sont répertoriées. Il contient les contacts des associations ainsi qu'un récapitulatif de leurs activités et champs d'actions. La recherche s'effectue par thématiques et par mots clés, et permet également de filtrer les associations employeuses ou non.

L'outil est fréquemment demandé et consulté par le public pour affiner ses recherches.

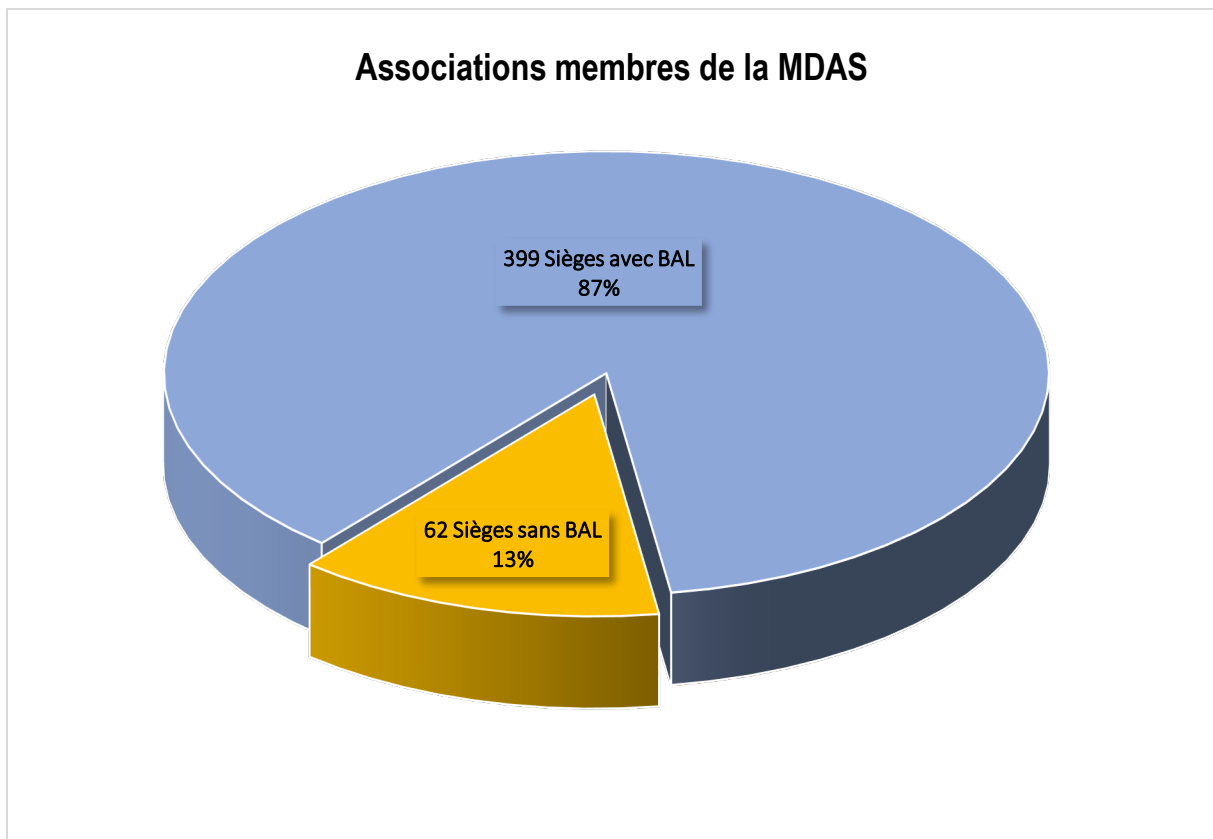
2.4 La domiciliation associative et le service boîte aux lettres

En 2023, la Maison des associations compte 461 associations domiciliées (contre 456 en 2022).

28 associations ont été nouvellement domiciliées en 2023.

Les 461 associations domiciliées à la MDAS sont réparties comme suit :

- 62 associations avec siège sans boîte aux lettres
- 399 associations avec siège et boîte aux lettres





Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

13 associations dites « permanentes » ont leurs bureaux dans les locaux de la Maison des associations :

- Mistral-Est
- D-CLIC
- UFC-Que Choisir
- Compagnie CITAR (arrivée en juillet 2023)
- France Bénévolat
- Réseau Express Jeunes
- Fédération des CSC du Bas-Rhin
- Alsace Mouvement associatif
- Profession sport et loisirs
- Weepers Circus
- Ballade
- Courant d'Art (partie en avril 2023)
- Sturm Production

Par ailleurs, 10 associations tiennent des permanences :

- CERAG
- Université Populaire de la Krutenau
- Loisirs d'Alsace
- UFORCA
- CJACP
- ADMMD
- ABFNS
- ATTAC
- Les solutions existent
- Paix et Droits de l'Homme

2.5 L'accueil du public

Le public de la Maison des associations est d'une grande variété et va des associations et porteurs de projets, aux étudiant·e·s, retraité·e·s, entreprises, institutions diverses et personnes en situation de précarité.

Les sollicitations téléphoniques et physiques sont nombreuses et ont été comptabilisées de manière précise en 2023. Elles concernent les demandes ayant abouties à une réponse et à un service fourni par la Maison des Associations. L'étude de leur évolution est prévue pour les prochaines années.

Sur la totalité de l'année 2023, la Maison des Associations a comptabilisé 1822 appels (65%) et 784 passages (35%).

Il a été constaté de manière évidente certaines tendances chez nos utilisateur·ices. Ces dernier·e·s privilégient le téléphone pour tout ce qui est demande de prestations directes (locations de salles, conseils d'ordre juridique). Pour des recherches plus vagues (activités diverses, bénévolat, rencontre

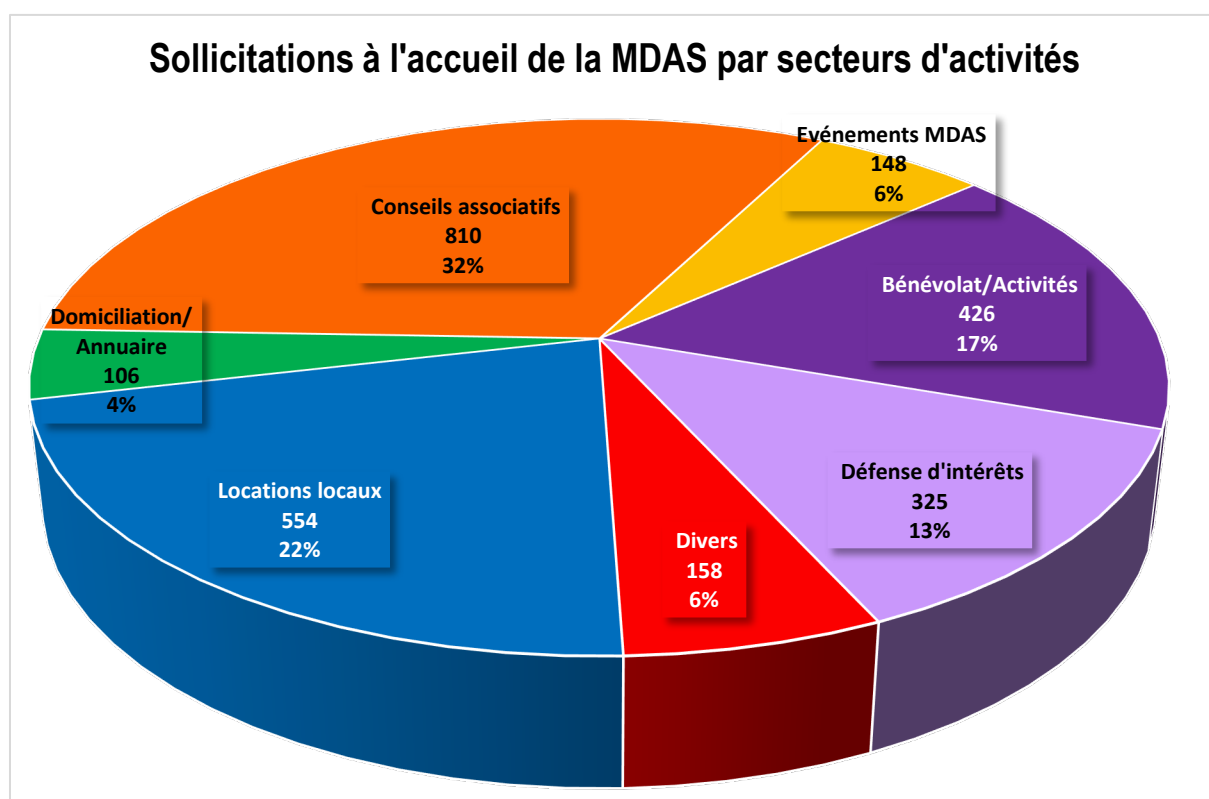


Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

d'un problème, défense de droits), les personnes ont davantage tendance à se déplacer pour bénéficier d'un contact humain, d'une expertise et d'une orientation personnalisée.

En 2022, le suivi des demandes n'avait pas été aussi précis que nous l'aurions souhaité, mais, basé sur les données recueillies, 86% des demandes concernaient 2 domaines : la location de locaux (45%) et le service conseils en soutien aux associations (41%).

Si ces deux pôles sont toujours les plus sollicités, ce chiffre est passé à 54% en 2023 (32% pour le conseil et 22% pour la location), laissant une part non négligeable aux demandes de bénévoles et activités diverses (17%) ainsi qu'à un pôle plus social, de défense de droits et d'aide à la personne (13%).



Face à l'afflux de ce nouveau type de requêtes, défense des droits et social, l'accueil s'est efforcé de se montrer à la hauteur des enjeux en s'informant au mieux afin d'assister et d'orienter le plus justement possible les publics les plus démunis. Dans cette objectif une permanence d'un Défenseur des Droits a vu le jour à la Maison des Associations au mois de décembre 2023. Elle deviendra hebdomadaire à compter de février 2024.

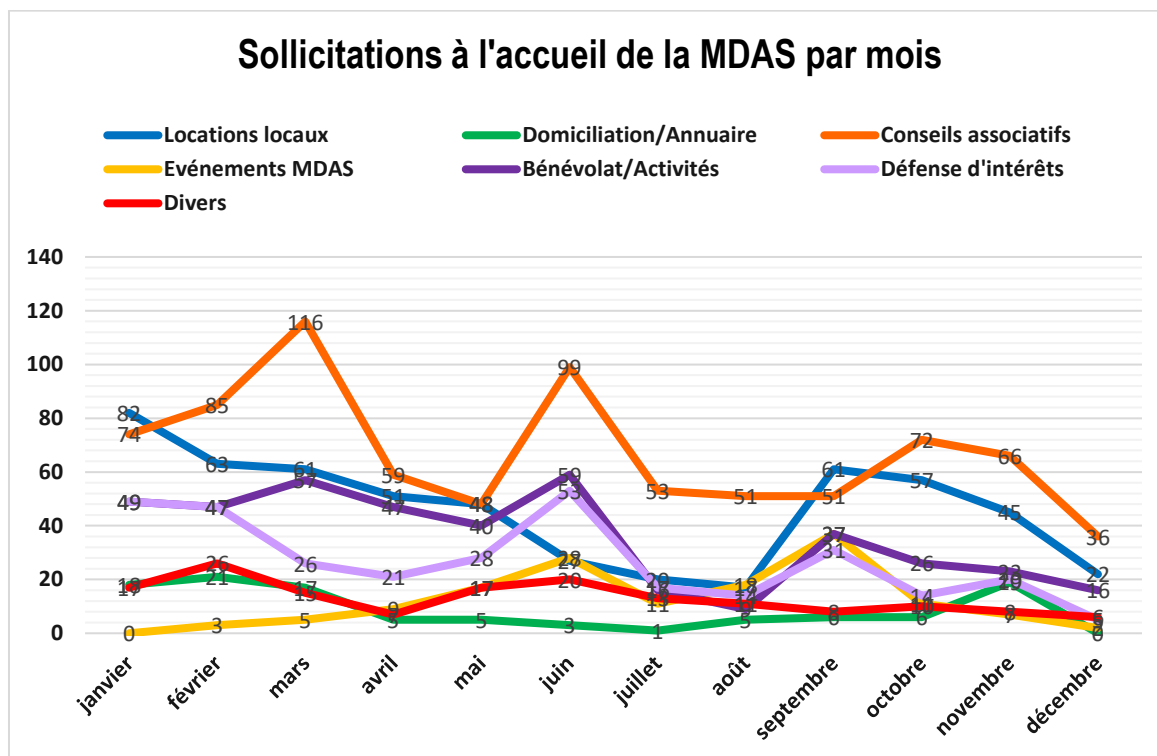
Les 15% restants représentent des demandes diverses comme l'inscription à l'annuaire en ligne, des renseignements concernant des coordonnées d'associations, des demandes d'aiguillage, de stages, de services de proximité ou encore d'informations sur les événements organisés par la Maison des associations.

Au courant de l'année, on peut observer trois périodes de plus forte activité dans quasiment tous les domaines.



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

- Le premier trimestre (janvier : 289 sollicitations, février : 292 sollicitations, mars : 297 sollicitations)
- La période se situant avant les vacances d'été (juin : 289 sollicitations)
- La rentrée scolaire, à laquelle s'ajoute le Village des Assos (septembre : 231 sollicitations)



Pour le conseil associatif, le pic observé au mois de mars correspond à la période des clôtures de comptes et des assemblées générales. Le service est alors fréquemment demandé pour des aides concernant des remaniements statutaires ou des obligations déclaratives de dons dues au premier trimestre. Celui du mois de juin est lié à la date limite pour les AGO et aux demandes de relectures de PV en amont de celles-ci.

En ce qui concerne le service de location de salles, on observe une diminution constante des sollicitations à l'accueil pendant l'année. Celle-ci peut s'expliquer par une fidélisation de nos usagers qui ne passent plus par l'accueil et privilégient un contact directement par mail avec la responsable des locations. La seule exception concerne la rentrée de septembre, période durant laquelle de nombreuses associations préfèrent un échange verbal afin de mettre en place une programmation à l'année de leurs locations de locaux.

Les renseignements relatifs aux événements de la MDAS connaissent une hausse significative au mois de septembre avec différentes requêtes concernant la logistique du Village des Assos (horaires, stationnement, règlement, etc...).

Les demandes de bénévolat et autres activités enregistrent une baisse conséquente durant la période estivale avant de reprendre fortement à la rentrée, comme quasiment tous les autres domaines. Celles liées à des thématiques plus sociales (défense de droits, hébergements d'urgence) sont plus concentrées durant les mois d'hiver et de grand froid ainsi qu'au mois de juin lorsque d'autres structures de solidarité ferment leurs portes.



3 Le Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles (CRIB) : Conseil, soutien et accompagnement des associations

3.1 Le Conseil du CRIB

3.1.1 *Conseil et Evaluation*

La Maison des Associations de Strasbourg labellisée CRIB depuis 2013 (Centre de Ressources et d'information des bénévoles) s'emploie à apporter conseils et accompagnement aux associations de Strasbourg et l'Eurométropole, concourant ainsi au bon fonctionnement du tissu associatif local.

Les associations peuvent trouver au sein du CRIB, en consultation sur place, différentes ressources documentaires leur permettant de parfaire leurs connaissances associatives (Associations Mode d'Emploi, Juris Associations, Guides et fiches pratiques à thèmes).

La conseillère du CRIB intervient pour des conseils d'ordres généralistes, entre autres : relecture de documents dans le cadre de la création d'association (statuts, PV AG constitutive et déclaration en vue de l'inscription au tribunal), conseils techniques et méthodologiques, et propose si nécessaire une orientation vers des spécialistes.

Note : Dans ce rapport, il n'y aura pas de comparaisons avec l'année N-1 car les données de l'année 2022 étaient le cumul d'une extrapolation d'un échantillonnage réalisé sur le premier semestre et des données réelles du second semestre, ne permettant pas une grande précision.

2023 fut une année de fortes sollicitations au niveau du conseil associatif avec 1 660 demandes toutes confondues. Cette intensité des demandes par rapport aux années précédentes est également partagée par d'autres structures œuvrant en direction du tissu associatif local, à savoir Alsace Mouvement Associatif et La Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin.

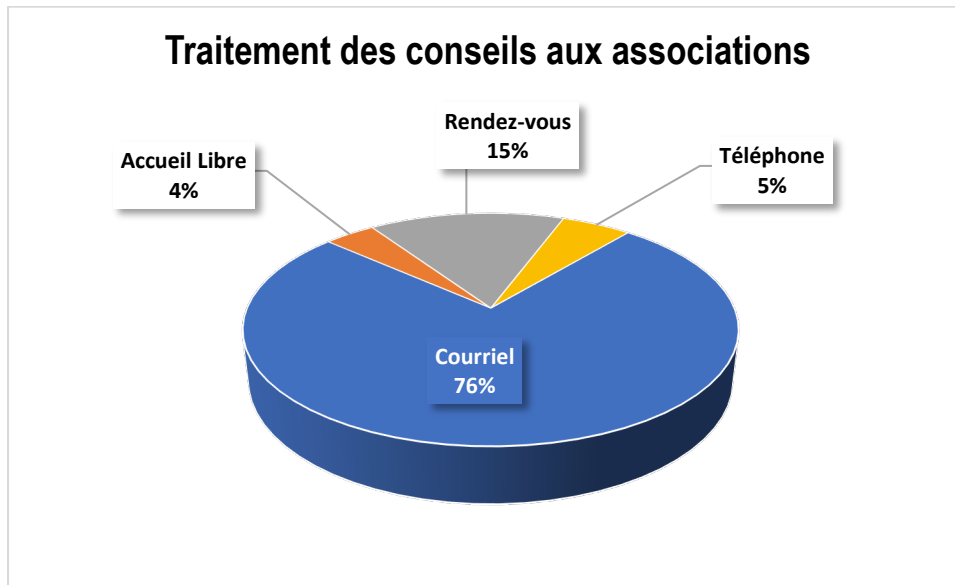
3.1.2 *Médium utilisé par la MDAS pour répondre aux sollicitations de conseil des associations*

En 2023, la Maison des Associations de Strasbourg a reçu 1 660 sollicitations pour du conseil.

- 1 252 d'entre elles ont été traitées par courriel, soit 76%.
- 66 correspondaient à un passage en accueil libre, soit 4 %
- 252 étaient des rendez-vous fixés au préalable, soit 15 %
- 90 ont été traitées par téléphone, soit 5 %



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

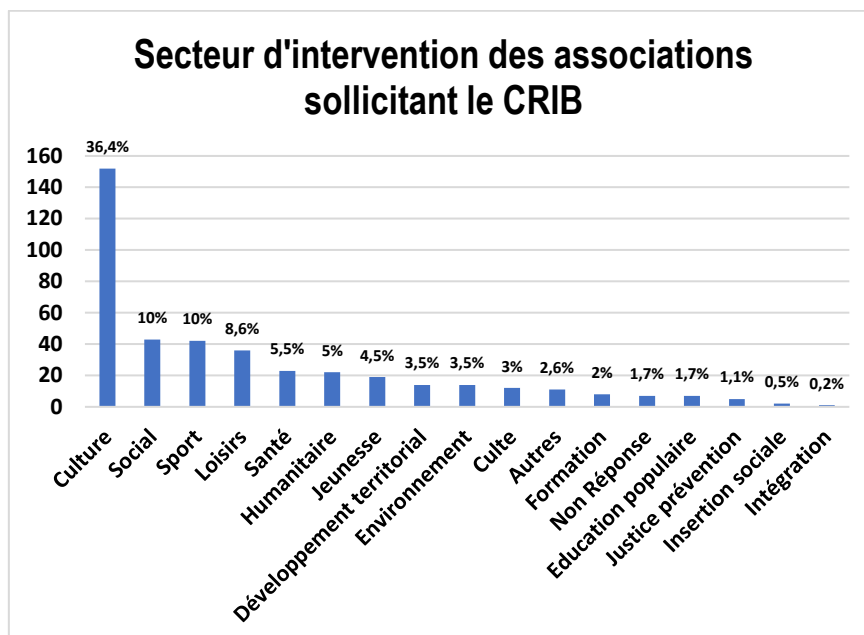


On peut observer un retour progressif du conseil en accueil libre avec trois matinées par semaine. L'accueil libre avait été suspendu durant la période COVID et jusqu'à fin 2022, le temps de la prise en main de son poste par la nouvelle conseillère du CRIB.

3.1.3 Le secteur d'intervention des associations sollicitant le soutien un conseil auprès de la MDAS

Le secteur principal d'intervention des associations ayant sollicité le CRIB MDAS en 2023 est la culture avec 36,4 %.

Les secteurs du social et du sport sont à ex aequo avec 10 % puis arrive celui des loisirs avec 8,6%.





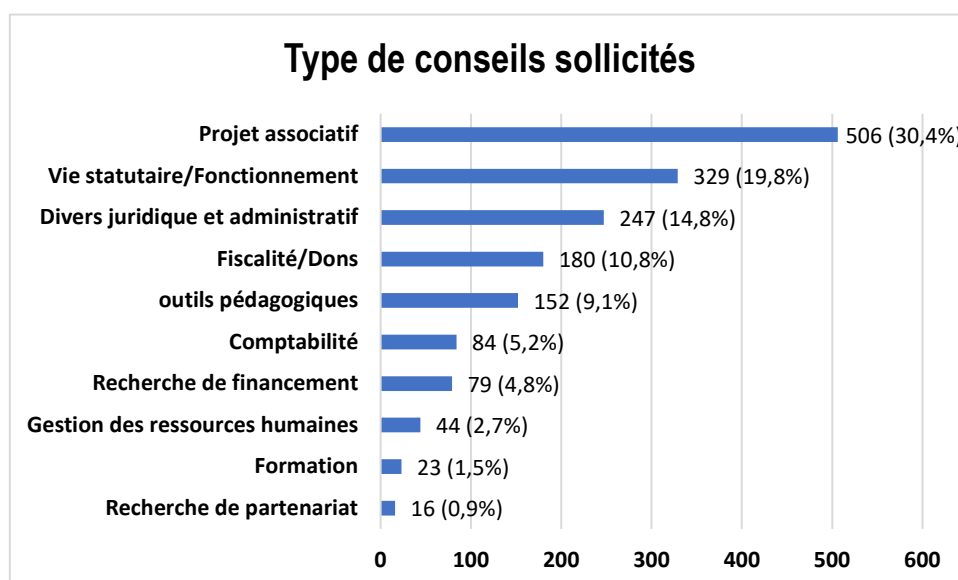
3.1.4 Le type de conseils sollicités

Les sollicitations ont été réparties en fonction de la demande principale exprimée.

En effet, le conseil prodigué sur rendez-vous sert souvent d'amorce de discussion aux associations pour aborder des points plus compliqués et délicats à présenter de prime abord.

Observation : La Ville de Strasbourg, le greffe de Tribunal judiciaire de Strasbourg ou les greffes des tribunaux de proximité de Schiltigheim, de Illkirch-Graffenstaden, aiguillent souvent les créateurs d'associations ou les associations inscrites vers MDAS pour la vérification des documents.

Ce graphique traite de la répartition des besoins abordés et reprend les données les plus significatives :



Les conseils concernant le projet associatif sont en lien avec la création d'association.

Les conseils sur la vie statutaire/fonctionnement et le divers juridique/administratif traitent en général des questions de remaniement statutaire, le choix de la forme de gouvernance, la composition de la direction, etc.

La partie fiscalité/dons aborde les règles à respecter en matière de délivrance de reçus fiscaux lors de dons, l'obligation déclarative, la différence entre sponsoring et mécénat.

Les outils pédagogiques concernent tous types de demandes : la création d'association, les dons et les conséquences fiscales, le fonctionnement d'une association de droit local, la responsabilité des dirigeants associatifs, l'organisation d'événements, etc.

3.1.5 Répartition géographique des associations sollicitant un conseil

Une majorité des associations et porteurs de projet associatif qui ont sollicité le CRIB de la MDAS en 2023 dépendent de notre territoire d'intervention, à savoir Strasbourg et l'EMS.

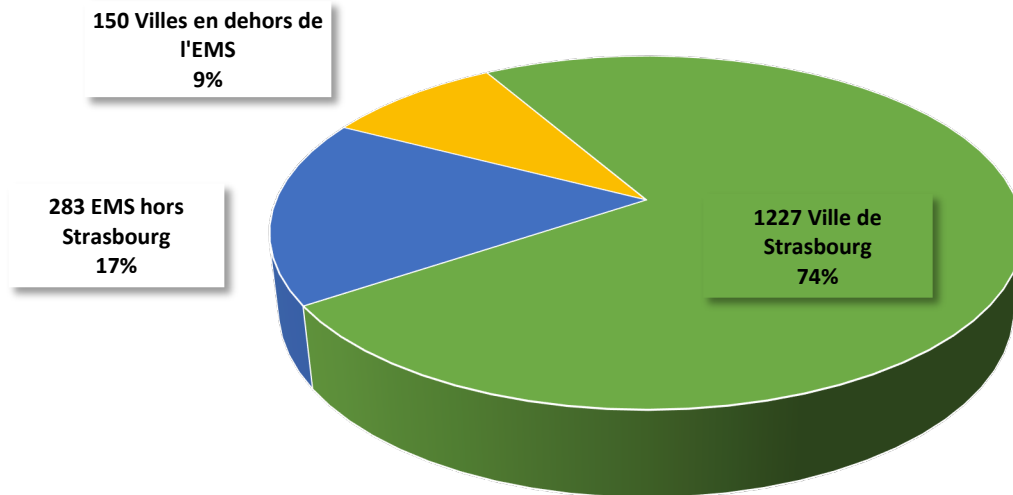
- ♦ 1 227 demandes concernent Strasbourg, soit 74%



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

- ♦ 283 demandes émanent de l'EMS, hors Strasbourg, soit 17 %
- ♦ 150 sont viennent de villes hors EMS, soit 9 %

Répartition géographique des associations contactant le CRIB MDAS



Il est normal et prévisible que la grande majorité des associations contactant le MDAS soient strasbourgeoises ;

Toutefois, le nombre d'associations de l'EMS, hors Strasbourg, n'est pas négligeable.

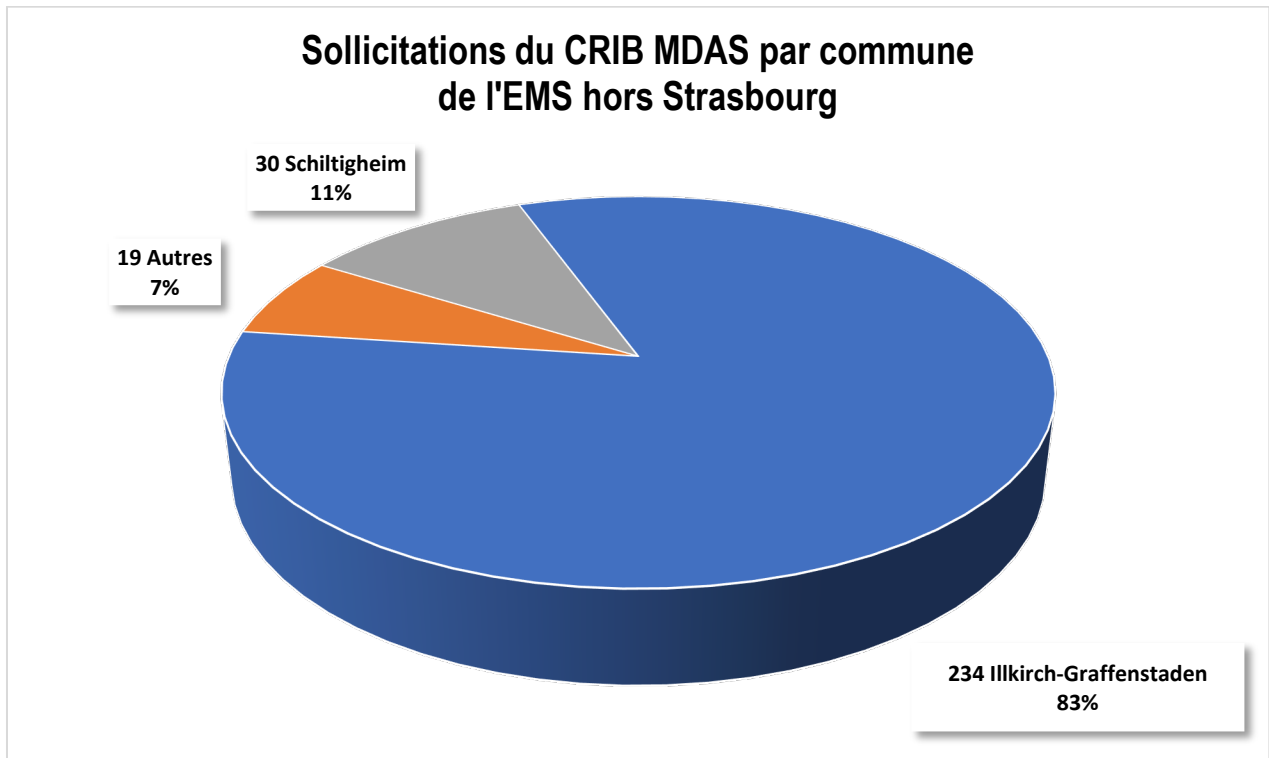
Ces données placent largement en tête la commune de Illkirch-Graffenstaden, probablement parce que le greffe du registre des associations du tribunal de proximité de Illkirch-Graffenstaden oriente régulièrement les associations et porteurs de projet vers le CRIB MDAS.

Arrive en deuxième position la commune de Schiltigheim.

Pour ce qui concerne les 150 demandes émanant de villes en dehors de l'EMS, elles ne font pas partie du territoire d'intervention du CRIB MDAS, et ont été orientées vers le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles concerné (CRIB), à savoir : Profession Sport & Loisirs Alsace, le CDOS Haut-Rhin, la Ligue de l'enseignement du Bas-Rhin, le CDOS Moselle, le Carré des Associations de Mulhouse. Elles ont toutefois été traitées en cas d'absence de ces derniers, pendant les congés d'été notamment.

Il s'agit des villes de Barr - Benfeld - Bischwiller - Breitenbach - Duntzenheim - Epfig - Erstein - Gœrsdorf - Gries - Haguenau - Herrlisheim - Molsheim - Mutzig - Nordhouse - Obenheim - Oberhaslach - Ohnheim - Plaine - Reischoffen - Rhinau - Saverne - Schirmeck - Seebach - Still - Stutzheim/Offenheim - Truchtersheim - Uberach - Wimmenau - Wingersheim les Quatre Ban - Wittisheim.

Quelques demandes issues du reste de la France ont également été enregistré. Elles traitent généralement du transfert de siège d'association et les difficultés pour passer de l'univers de la loi 1901 à celui du droit local, ou inversement. Les associations venaient de Paris, Lyon, Marseille, Rennes et Kehl.



Les communes autres que Illkirch et Schiltigheim ayant sollicité le CRIB ont fait l'objet d'un ou deux conseils et sont regroupées dans la rubrique « Autres » du graphique, à savoir : Vendenheim, Plobsheim, Ostwald, Lipsheim, La Wantzenau, Lampertheim, Hœnheim, Geispolsheim, Fegersheim, Eschau, Eckbolsheim, Blaesheim.

3.2 Le réseau d'experts du CRIB de la MDAS

Les dirigeants associatifs, bénévoles, salariés, porteurs de projets ou créateurs d'associations obtiennent des conseils d'ordre généraliste dispensés par le CRIB de la MDAS.

Lorsque les questions relèvent d'une expertise accrue, le CRIB oriente vers les permanences-conseils Comptabilité-Fiscalité ou encore vers les Journées Multi-Conseils (JMC).

Les partenaires du CRIB de la Maison des associations en 2023 étaient :

- ASM-Alsace Médiation
- Alsace Mouvement Associatif
- Direction des Services Fiscaux du Bas Rhin
- MACIF
- Ordre des Avocats de Strasbourg
- Ordre des experts-Comptables d'Alsace
- Profession Sport et Loisirs Alsace
- RH Asso
- M. Luc Jambois pour le secteur culturel



3.2.1 Les permanences-conseils comptabilité et fiscalité

Ces permanences-conseils comptabilité et fiscalité, mises en place en collaboration avec l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est, ont été assurées par Madame Anne Marchal et Monsieur Yvan Jeanneret, experts-comptables.

Ces entretiens sont destinés à fournir aux associations un premier éclairage sur des aspects comptables et fiscaux demandant une connaissance approfondie des textes et dispositifs légaux, sous la forme d'un accompagnement ponctuel.

Comme en 2022, 20 permanences de 3 rdv de 1/2 h chacune ont été programmées, 16 d'entre elles ont réellement eu lieu, (contre 14 en 2022), les autres ayant été annulées pour indisponibilité des experts. Durant ces permanences, il y a eu 34 rendez-vous entre les experts et les associations.

Les demandes ciblaient notamment les clôtures de comptes, les bilans et comptes de résultats, les budgets prévisionnels, la trésorerie en général, la comptabilité analytique et le plan comptable, la différenciation activité lucrative vs non-lucrative, les régimes fiscaux, les dons et leurs conséquences, le rescrit fiscal, la TVA, la sectorisation.

3.2.2 Les journées multi-conseils (JMC)

Le concept de ces journées permet d'apporter le même jour et en un même lieu des réponses éclairantes et spécifiques aux associations ou aux créateurs d'association.

Les demandes formulées par les associations sont adressées à la conseillère du Centre de Ressources qui planifie les rendez-vous avec un ou plusieurs expert fonction des thématiques.

Comme en 2022, 4 JMC ont eu lieu en 2023 : les mercredi 1er mars, mercredi 7 juin, mardi 10 octobre et mardi 12 décembre.

Lors de ces 4 JMC, 100 structures ont bénéficié de rendez-vous, 52 associations étaient déjà inscrites au tribunal (contre 76 en 2022) et 28 étaient en cours de création (contre 15 en 2022). Ces 100 structures ont bénéficié de 144 rendez-vous, certaines associations rencontrant plusieurs experts (100 rendez-vous en 2022). Ceci représente 44% de rendez-vous en plus.

3.3 Les soirées d'information collectives

Les soirées d'information collectives s'adressent à tous les porteurs de projets, créateurs d'association, dirigeants et bénévoles associatifs en quête d'informations pratiques et de réponses concrètes à leurs interrogations. C'est sur la base des besoins identifiés par la MDAS que ces événements, gratuits et en entrée libre, sont organisés par la MDAS avec des partenaires choisis pour chaque thématique. 2023 fut riche en nombre de soirées d'informations organisées, mobilisant d'avantage l'équipe salariée.

Le choix des thématiques de ces soirées émane de l'analyse des questions transmises par les associations à la Maison des associations.

En 2023, 7 soirées d'information collectives ont eu lieu (3 en 2022).

- 28 mars : « Recourir au Mécénat et Partenariat comme leviers au développement » avec la collaboration de la DRAC et de l'Association Initiative Strasbourg : 26 associations présentes.



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

- 4 avril : « Communiquer sur les réseaux sociaux » par le Responsable de la Communication de la MDAS, présentation des différents réseaux sociaux, leur mode de fonctionnement et leur utilisation : 12 participant.e.s.
- 30 mai : « Découvrir les différentes formes de gouvernance » avec les associations Les Amis du Cercle de Marcelle Cahn et RéAgir Ensemble/Humanis Alsace : 24 associations présentes.
- 13 juin : « Ateliers La trésorerie » : Les trésoriers et trésorières sont au centre des enjeux de l'association. D'une association à l'autre, les missions des trésorier.ère.s n'ont pas le même visage : association employeuse ou non, bénéficiant ou non de subventions, avec ou sans tenue de caisse d'espèces... Mais ces missions partagent des points communs : la connaissance par la pratique, la nécessité de la mise en place d'une tenue rigoureuse, d'une communication efficace avec les autres membres de la structure, et des notions comptable. Des « bonnes pratiques », des outils peuvent être partagés d'une structure à l'autre ; c'est ce qui a été proposé aux trésorier.ère.s, dans le cadre de cet atelier d'échange de pratiques avec « Orga pop ». 5 associations présentes pour 6 participant.e.s.
- 26 octobre : première étape de l'Accompagnement Mécén'Asso en collaboration avec l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est et Okoté. Cette soirée a permis de dispenser des conseils sur les règles juridiques et fiscales en matière de mécénat et sur la présentation de projet : 26 associations présentes, 30 participant.e.s.
L'accompagnement Mécén'Asso a été élaboré par la MDAS pour répondre au besoin de diversification des ressources des associations, en proposant un accompagnement complet autour du mécénat. Cette première étape a permis de préparer les associations, la deuxième étape en avril 2024 sera à destination des entreprises intéressées pour être mécènes, en partenariat avec la Maison de l'emploi, la Fondation de France, et le Pôle Mécénat Grand Est, dans l'objectif de la troisième étape, la rencontre entre entreprises et associations, prévue en mai 2024 et, nous l'espérons, des projets de binôme mécénats mis en place.
- 14 novembre : Table-ronde sur « L'Engagement associatif : comment préparer la relève ? » en collaboration avec France Bénévolat, AFGES et Génération Citoyenne : 22 associations présentes.
- Le 21 novembre sur un Atelier pour créer son « CV citoyen » a été animé par La jeune Chambre Economique de Strasbourg, avec 2 participants.

2 soirées ont été annulées faute de participants : « les experts comptables au service du monde associatif » et « la place des femmes dans la gouvernance associative ».

3.4 Les sessions montées en compétences animées par Alsace Mouvement associatif

A l'instar des années précédentes, le programme de montée en compétences en direction des dirigeants, bénévoles et porteurs de projets associatifs a été construit et coordonné par Alsace Mouvement Associatif. Dans ce cadre, 12 sessions ont eu lieu à la Maison des associations en 2023.



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

Formations Ama - Mdas 2023				
MODULE	OF	Dates	Inscrits	Participants
Se repérer dans les politiques publiques et l'organisation administrative des territoires	Alsace Nature	18 et 25/01	24	15
Remobiliser les bénévoles associatifs	L67	28/02 au 14/03	17	13
Compta I	Compt'acte	22, 30/05, 05/06	15	13
Communiquer efficacement pour faire connaître son association	RH ASSO	01 et 06/06	12	11
Compta II	Compt'acte	12, 19 et 28/06	11	7
Quelles sont les obligations fiscales de notre association ?	PSL Alsace	27/06 et 05/07	14	14
Construire le budget d'une association et piloter sa gestion	Alsace Nature	7 et 14/09	19	15
Levée de fonds, mécénat : découvrir les fondamentaux	UNAT GE	21/09 au 05/10	15	13
Le fonctionnement d'une association de droit local	L67	3 et 13/10	11	9
Compta I	Alsace Nature	12/10 au 26/10	16	13
Le financement de l'association	L67	7 et 14/11	17	16
Compta II	Alsace Nature	9 au 23/11	15	11
TOTAL			186	150
12 formations // 12,5 participants par module // 19,4% de taux de défection (inscrits/participants)				

Les données sont stables comparativement à 2022 en terme de participants (150 participants en 2023 contre 155 en 2022), mais le nombre de sessions ayant un peu diminué (12 sessions en 2023, 15 sessions en 2022), le nombre de participant par module a augmenté de 2,5 points.



3.5 Les différentes rencontres / interventions avec les partenaires de la MDAS

3.5.1 **Le référentiel métier AVAL – Accompagnateur de la Vie Associative Locale**

Le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), dont la MDAS est membre, a lancé une réflexion autour de la fonction d'Accompagnateur de la Vie Associative Locale (AVAL). Un premier webinar de présentation s'était tenu le 14/02/2022, sur la démarche de l'élaboration d'un Référentiel du Métier AVAL. En avril, septembre et novembre 2023 se sont tenues les réunions du Comité de Pilotage du chantier engagé sur la co-construction d'un référentiel métier AVAL avec les membres du RNMA, le CNFPT et le CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), l'objectif final étant la création d'une fiche métier et l'obtention d'un code ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois).

3.5.2 **Les réunions du COPIL Outils AMA et GUID'ASSO***

Initiées par Alsace Mouvement Associatif, cinq réunions du COPIL sur les outils AMA ont été tenues en 2023, les 8 février, 28 avril, 3 mai, 28 septembre, 24 octobre et 14 décembre*.

Le COPIL regroupe les CRIB et organismes de conseil aux associations sur le territoire de l'Alsace (MDAS, Ligue Enseignement du Bas-Rhin, PSL, le CDOS, Cadence, Luc JAMBOIS consultant secteur culturel, le Carré des Associations de Mulhouse). L'objectif est de remonter les difficultés rencontrées, de proposer des axes d'amélioration, et de mettre à jour les guides pratiques proposés par Alsace Mouvement Association (ex : guide Créer une association en Alsace-Moselle actualisé en octobre 2023).

Les sujets traités lors des réunions concernaient :

- La modernisation du Registre des Associations en Alsace-Moselle par EPELFI (Etablissement Public d'Exploitation du Livre Foncier Informatisé)
- Les outils numériques (les guides pratiques à thème)
- Tests du futur Guichet Associations et autres entités orchestrés par l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle)
- Le déploiement du « GUID'ASSO » dans le Grand-Est venant remplacer le label « CRIB »
- Le relai du conseil associatif durant la période estivale (CRIB fermés pour congés)

4 Promotion de la vie associative et de l'engagement bénévole

4.1 Le Village des assos

4.1.1 **Les objectifs du Village des assos :**

- Permettre aux associations de promouvoir leurs activités auprès du grand public ;
- Permettre aux responsables associatifs de se rencontrer et de favoriser les dynamiques inter-associatives ;
- Encourager les dynamiques inter-associatives.



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

Le Village des assos est le rendez-vous incontournable de la vie associative strasbourgeoise. Pour sa 21^e édition, cette manifestation s'est organisée autour de six quartiers thématiques et s'est basée sur trois lignes directrices, à savoir l'Égalité de genre, l'Engagement bénévole et l'Environnement.

L'objectif de cette édition était de dynamiser et rendre plus visible certaines thématiques et associations en proposant diverses scènes à proximité des stands afin d'attirer le public en l'incitant à assister aux démonstrations tout en visitant les stands. Au cœur de cette édition, on retrouvait également le travail, l'engagement, le soutien ainsi que le savoir-faire des associations exposantes et des partenaires de la manifestation. Certaines associations se sont démarquées en animant des activités dans leur quartier et sur la rue de Boston, et en déambulant à travers le Village. D'autres ont participé à l'animation et à l'organisation inter-associative de la Place de l'Égalité de genre et du Mur de l'Engagement Bénévole.

4.1.2 Les nouveautés de 2023

Cette édition avait pour ambition de rendre plus dynamiques et visibles certaines thématiques et associations en proposant :

- La révision de l'implantation des quartiers afin de prévenir toute détérioration des espaces herbeux dans le parc de la Citadelle.
- L'introduction de trois scènes dédiées à l'animation et à la démonstration des expertises associatives, réparties dans les différents quartiers du Village des assos.
- La piétonisation de la rue de Boston pour y organiser des animations destinées au grand public.
- Le partenariat avec la Croix-Rouge Française, qui a assuré la sécurité du site et proposé une expérience en réalité virtuelle pour sensibiliser le public aux premiers secours, offre une immersion pratique dans les situations d'urgence et les enseignements essentiels.

En quelques chiffres, Village des assos 2023 c'était :

- +/- 6000 visiteurs
- 189 associations participantes, dont 27 ayant participé pour la première fois
- +/- 100 animations (spectacle sur scène, animation au centre des quartiers et sur la rue de Boston, déambulations, etc.)
- 87% d'associations satisfaites ou très satisfaites
- 76% d'associations qui ont bien ou très bien apprécié l'implantation de leur stand
- 73% d'associations qui ont eu entre 20 et 99 contacts à leur stand



4.1.3 Les associations participantes

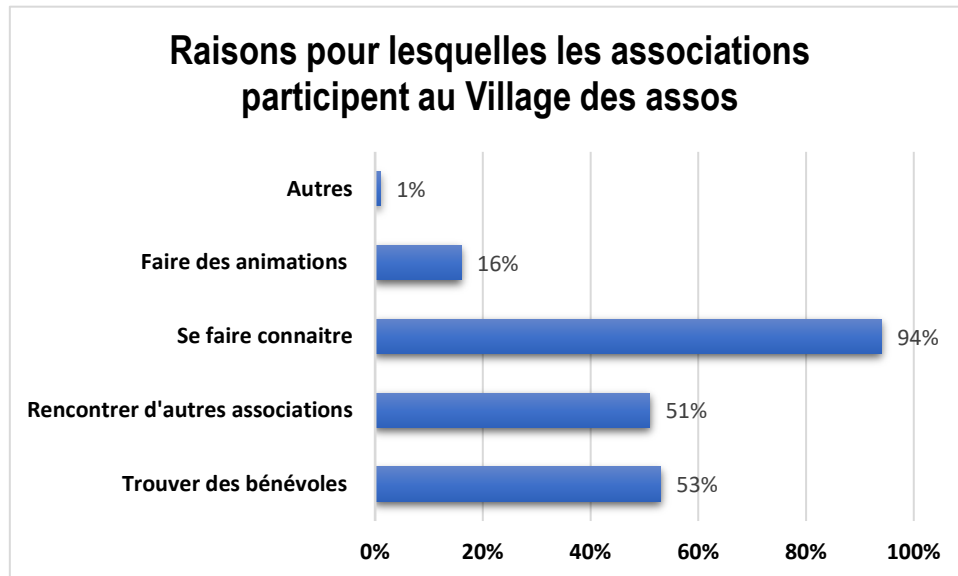
Pour évaluer les changements apportés à l'édition 2023, 142 questionnaires ont été traités. Malgré quelques questionnaires incomplets, ils offrent des régularités statistiques significatives. Sur les 189 associations présentes, 27 faisaient leur première apparition durant cette manifestation.

Le taux de réponses aux questionnaires de satisfaction varie du plus bas à 54% pour le « Quartier des Possibles » au plus élevé à 92% pour le « Quartier Éducation et formation ». Au total, 75% des associations exposantes à la manifestation ont répondu au questionnaire de satisfaction.

La répartition des quartiers est davantage équilibrée que les années précédentes puisqu'on compte en ordre décroissant 38 associations inscrites dans le « Quartier Accès aux droits et lutte contre les discriminations », 35 associations pour le « Quartier Bien-être, Santé et Sports », 30 associations pour le « Quartier Humanitaire et aide internationale », 27 associations dans le « Quartier Arts et Cultures du Monde », 27 associations pour le « Quartier Éducation et formation » et 23 associations pour le « Quartier des Possibles ».

Les associations ont principalement pris connaissance de la manifestation parce qu'elles y avaient déjà participé auparavant, à hauteur de 76 %. Le courriel de la MDAS a permis de faire découvrir le Village des assos à 17 %, tandis que le bouche-à-oreille a joué un rôle dans 6 % des cas. Il est important de noter que toutes les 142 associations interrogées ont répondu à cette question, aboutissant ainsi à un total de 152 réponses traitées. Il semble donc judicieux de diversifier les moyens de communication pour promouvoir le Village des assos. Cependant, il est à noter qu'aucune association n'a mentionné avoir pris connaissance de cet événement par le biais de la presse ou de la radio.

Les associations participent au Village des assos pour plusieurs raisons. Le formulaire révèle 305 motivations pour 142 répondants. 94 % des associations mentionnent leur participation à cet événement pour « se faire connaître », suivies à 53 % qui le font « pour trouver des bénévoles », et 51 % pour rencontrer d'autres associations ».



4.1.4 Le mur de l'engagement bénévole

On observe une diminution du nombre d'associations participantes au mur de l'engagement bénévole, avec 47 associations participantes pour un total de 110 missions affichées en 2023 (66 assos pour 151 annonces en 2022). Cette année encore, la MDAS a demandé aux associations de soumettre leur fiche de mission complétée en amont de l'événement, afin que l'association Génération Citoyenne qui anime le mur de l'engagement bénévole pendant la manifestation puisse s'approprier les offres pour informer et orienter le public.

Dans l'ensemble, le mur du bénévolat a réussi à attirer un grand nombre de citoyens à la recherche de missions bénévoles.

4.1.5 Groupe de travail Égalité de genre :

Les associations ayant pris part de près ou de loin à ce groupe de travail sont les suivantes : l'association Familiale Laïque Meinau Ici Ailleurs, l'AFFDU Strasbourg, Le Refuge, l'Institut Confucius d'Alsace, Soléfé, Le Furet, SOS France Victimes 67, Tropic Groov et SenRisque.

Les rencontres du groupe de travail sur l'égalité de genre et l'intégration de ce thème dans les objectifs du Village des assos ont visé à :

- Valoriser les associations œuvrant en faveur de l'égalité de genre
- Sensibiliser les associations et le grand public à l'égalité de genre
- Développer une culture de l'égalité au sein des associations

Le groupe de travail sur l'égalité de genre a réussi à organiser des animations sur l'espace dédié à l'égalité de genre et à la lutte contre les discriminations pendant le week-end du Village des assos. La MDAS et les associations du groupe de travail ont mis en place :



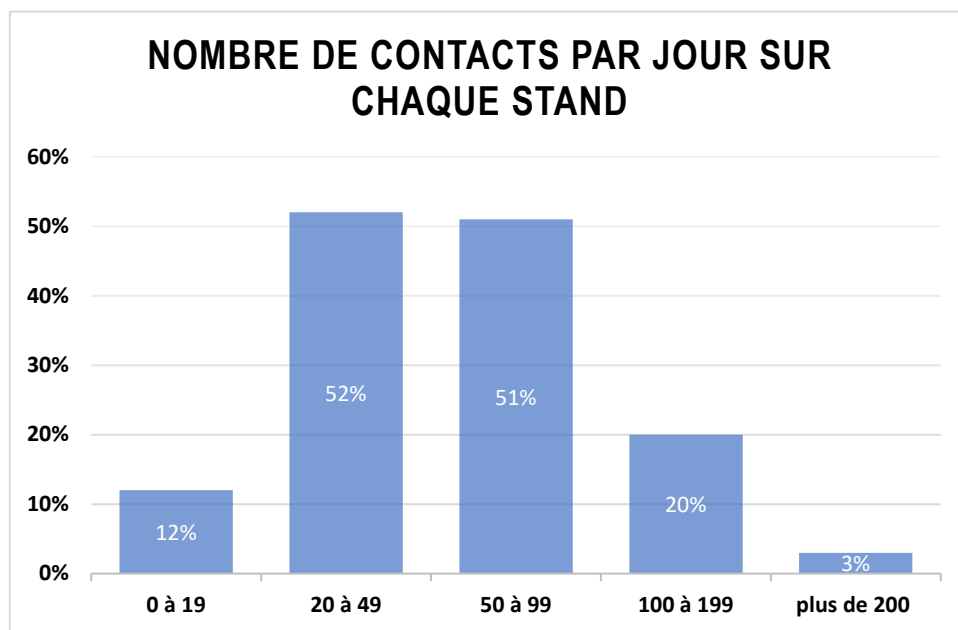
Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

- Un quiz à choix multiples permettant de remporter l'un des prix suivants :
 - Des livres sur la thématique
 - Un gobelet Ecocup Le Furet
 - Un T-shirt avec le logo de l'association Tropic Groov

4.1.6 Satisfaction générale

La satisfaction globale de la manifestation a été atteinte par 87% des répondants. 61% des répondants ont fourni des précisions sur leur satisfaction à l'égard de la manifestation. La moitié des participants a apprécié l'ambiance, l'organisation et les rencontres de qualité, tandis que l'autre moitié a critiqué les fortes chaleurs, les difficultés de circulation en véhicule pour le montage et démontage liées à la piétonisation de la rue Boston, le choix de la date en septembre, préférant le troisième week-end (Journées du Patrimoine), et l'inconfort dû au bruit intense pour les associations près des scènes.

22% des associations inscrites au Village des assos y participent afin de mettre en place des animations. Sur l'ensemble des réponses, 13% des associations ont proposé une animation lors du week-end.



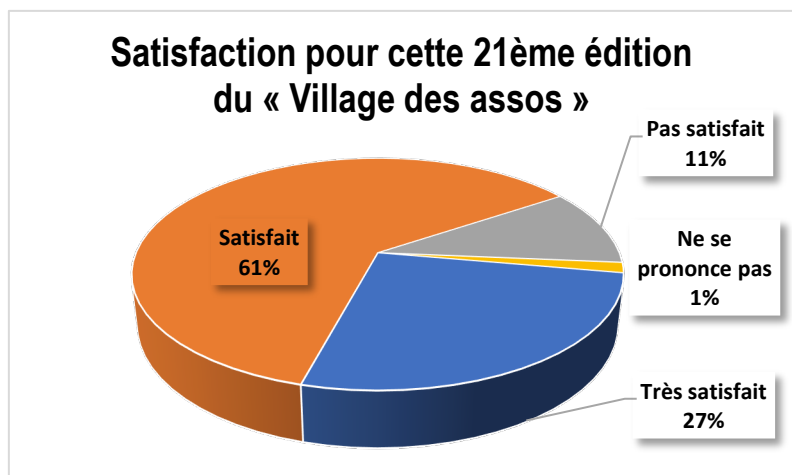
Le questionnaire relève une moyenne de « très bien » et « bien » confondu à 96% pour l'appréciation générale de l'organisation des animations. Les questionnaires compilent environ une dizaine de remarques émises par les associations, exprimant leurs insatisfactions à propos de différents points. Les insatisfactions se concentrent principalement sur le volume sonore élevé, le besoin d'informations supplémentaires (comme des affiches) concernant les animations hors de la scène et dans la rue de Boston, ainsi que les problèmes liés à l'exposition au soleil qui ont entraîné des brûlures aux pieds des danseurs.



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

En revanche, certains commentaires expriment une opinion positive quant à l'ambiance agréable générée par la multiplication des scènes d'animations dans le village, ainsi que le succès des animations en dehors de la scène, favorisant les interactions avec le public.

On observe que 73% des répondantes ont eu entre 20 et 99 contacts à leur stand en 2023 (68% en 2022). Et 83% des associations signalent avoir envie de participer à la prochaine édition.



Dans l'ensemble, les associations semblent satisfaites du déroulement et de l'organisation de la manifestation, selon les commentaires généraux.

Plus de cinquante propositions et préconisations ont été recueillies via le formulaire de satisfaction. Les suggestions les plus fréquentes sont les suivantes :

- Éloigner les scènes des stands pour réduire les nuisances sonores,
- Regrouper les points de restauration,
- Revenir au troisième week-end de septembre pour l'événement,
- Prendre des mesures en cas de canicule (comme disposer des stands sous les arbres, prévoir des parasols pour les espaces d'animation et de restauration, installer de grandes tonnelles entre les stands),
- Surveiller les discours radicalisés tenus par certains intervenants d'associations sur leurs stands et dans les zones d'animation dédiées,
- Mettre davantage en valeur l'espace d'engagement bénévole est essentiel, car il est apparu peu visible pour certaines associations,
- Trouver une solution pour le stationnement, car le montage et le démontage étaient compliqués, et éviter d'installer des tonnelles en dehors du parc.
- Encourager la diversité des animations proposées lors de l'événement.

Cette année, un nouvel enjeu est apparu : les associations participent à cet événement également « par plaisir ». L'organisation du Village des assos a tout intérêt à s'articuler autour d'une stratégie centrée sur une offre d'expérience complète et mémorable pour les associations participantes. De plus, 51% des associations participent « pour rencontrer les autres associations ».



4.1.7 Profil des visiteurs

Lors de l'édition 2023, nous avons réalisé pour la deuxième fois un petit sondage auprès des visiteuses et des visiteurs afin de connaître leurs motivations et attentes vis-à-vis de cette manifestation. Parmi les personnes ayant répondu, 62% d'entre elles ne font partie d'aucune association.

Le profil des visiteuses et visiteurs à cette manifestation, selon le sondage, correspond à 66% de femmes, 32% d'hommes et 1% d'autres. La tranche d'âge la plus représentée pendant ce week-end est celle des 55 ans et plus.

Le bouche-à-oreille semble, encore cette année, être le moyen le plus efficace pour faire connaître le Village des associations au grand public. 82% des participant-e-s sondé-e-s sont venus au parc de la Citadelle en moyen de transport doux et écologique : 29% à pied, 20% à vélo et 33% en transport en commun. Il est vrai que 70% des répondant-e-s habitent dans le 67000 et 67100. Au final, 87% des visiteurs ont vu leurs attentes satisfaites quant aux raisons principales de leur venue.

Les participant-e-s sont venus principalement pour découvrir les associations, se divertir lors d'une promenade dans le parc de la Citadelle, trouver une activité pour les enfants et les adolescents.

Les recommandations et suggestions pour la prochaine édition qui reviennent le plus sont de proposer plus de stationnement pour le public en situation de handicap, de retourner dans le parc afin de pouvoir étendre leur promenade et participer aux activités proposées par les associations sportives, ainsi que d'offrir davantage de jeux et d'activités destinés à la jeunesse, incluant autant les jeunes enfants que les adolescents. La plupart des participants regrettent l'absence d'animations sportives.

4.1.8 Soirée bilan du Village des assos 2023

Le mercredi 22 novembre, la soirée de clôture du Village des Assos s'est déroulée au Centre administratif. Plutôt que d'organiser la traditionnelle soirée bilan, l'approche a été adaptée en organisant une soirée de Remise des Prix des Initiatives, offrant une atmosphère plus intimiste. Cet événement a mis en lumière la générosité des trois partenaires du prix et a honoré les associations œuvrant dans les thématiques sélectionnées.

Félicitations encore aux trois associations lauréates du Prix des Initiatives du Village des assos 2023 :

- Actions innovantes de proximité en direction des habitant-e-s ou des quartiers, décerné par Ophéa à l'association **AMI**.
- Formation des bénévoles, décerné par la Ville de Strasbourg à l'association **Ru'Elles**.
- Engagement pour le développement durable, décerné par R-GDS à l'association **Emmaüs Connect**.

À cette soirée, ont également été conviées les associations qui ont contribué aux piliers du Village des Assos, notamment l'Égalité de genre, l'Engagement bénévole et l'Écoresponsabilité.



4.2 Le son des assos



Le Son des Assos est une série de podcast mensuelle dédiée aux associations de l'Eurométropole de Strasbourg. En 2023, chaque épisode était centré sur une thématique spécifique, invitant une association à partager une action inspirante liée à la thématique.

La durée moyenne de ce podcast varie de 3 minutes 30 à 4 minutes 30. Cette année, dix thèmes ont été abordés pour accompagner les associations à distance, que ce soit dans l'organisation de leur Assemblée générale, la sensibilisation au sexisme quotidien, la planification d'événements, la gestion de la communication sur les réseaux sociaux, jusqu'à la préservation de l'engagement des membres de la gouvernance, la réduction de l'impact environnemental, les questions de fiscalité et comptabilité, ainsi que la rédaction de rapports d'activité. Nous étions présents pour soutenir et inspirer les associations.

De plus, dix associations ont participé en partageant leurs actions inspirantes pour chacune des thématiques abordées.

MOIS	THÉMATIQUES	TÉMOIGNAGES INSPIRANTS DES ASSOCIATIONS
JANVIER	Les bonnes résolutions pour 2023	Aucun
FÉVRIER	Organiser une Assemblée générale dynamique	L'association Gamerz Voice
MARS	Favoriser l'égalité des genres	L'association Femmes Solidarités 67
AVRIL	Organiser un événement	L'association Éco-Manifestation Alsace
MAI	Communiquer sur les réseaux sociaux	L'association Réseau Express Jeunes
JUIN	Préserver l'engagement des membres de la gouvernance	Le Collectif Humanis
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE	Réduire son impact environnemental	L'association Profession Sport et Loisirs Alsace
OCTOBRE	Garder le cap dans la comptabilité et la fiscalité	L'association Sturm Production
NOVEMBRE	Rédiger le rapport d'activités	L'association Regards d'enfants
DÉCEMBRE	Valoriser l'engagement bénévole	L'association Jeune Chambre Économique de Strasbourg



4.3 La soirée d'accueil des nouvelles associations



Le 27 février 2023, la Maison des Associations de Strasbourg a organisé une soirée d'accueil dédiée aux nouvelles associations de l'Eurométropole. Cette rencontre a offert l'occasion de présenter la structure d'accompagnement des associations, ses services, ainsi que le calendrier des activités prévues pour les prochains mois.

Après une visite guidée de la maison, les participant.e.s ont été convié.e.s à partager un verre de l'amitié avec

d'autres associations, favorisant ainsi les échanges, le réseautage, et la visibilité de chaque association présente. Cette soirée a également offert l'opportunité de partager des expériences, d'exprimer des attentes et des besoins.

L'événement a attiré un total de 23 associations représentées par 37 personnes et a créé un moment de rencontre et d'échanges enrichissants.

4.4 Rencontre mensuelle entre associations permanentes de la MDAS

Les rencontres entre les associations membres de la MDAS ont été initiées lors de la traditionnelle dégustation de la Galette des Rois, qui rassemble l'ensemble des associations de la MDAS en début d'année. Cette soirée festive permet de débiter l'année dans une ambiance conviviale, de retrouver les acteurs des associations et de faire la connaissance de nouveaux visages. Ces rassemblements offrent également aux associations permanentes de la MDAS l'occasion de se rencontrer, de tisser des liens et d'accueillir et d'introduire leurs nouveaux stagiaires, bénévoles et salariés au sein des structures.

C'est ainsi que la MDAS a eu l'idée de proposer de partager l'organisation de ces moments conviviaux tout au long de l'année avec les associations permanentes, favorisant ainsi le lien et le développement de synergies entre les associations.

Pour cette première année, très peu d'associations ont proposé une rencontre, et on observe que les associations présentes sont souvent les mêmes. Cependant, les rencontres étaient riches et intéressantes.



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023



MOIS	THÈME DE LA RENCONTRE	ASSOCIATIONS INITIATRICES	NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S
JANVIER	Galette des rois	MDAS	9 associations présentes, 26 pers.
FÉVRIER	Carnaval au colimaçon	AMA, le Réseau Express Jeunes, la Fédé. des CSC, les Weepers Circus	6 associations présentes, 18 pers.
MARS	Déjeuner thématique : le sexisme ordinaire	MDAS et Solidarité Femmes 67	6 associations présentes, 14 pers.
AVRIL	Déjeuner de travail : Fête de la Krutenau	MDAS et le Cardek	5 associations présentes, 8 pers.
MAI	Fête de l'Europe	MDAS	3 associations présentes, 3 pers.
JUIN	Fête de la Krutenau	MDAS	5 associations présentes, 12 pers.
JUIN	Blind test	D-Clic	5 associations présentes, 12 pers.
NOV.	Projet INSIDE OUT X Lire notre monde	MDAS	5 associations présentes, 12 pers.
DÉC.	Visite groupée de la caverne Dali baba	MDAS	3 associations présentes, 4 pers.

4.5 Blabla Bourse

La Maison des associations a lancé des rencontres pour faciliter les échanges, le partage, et la mise en relation des associations autour de besoins communs (recherche de matériel, de locaux, échange de compétences).

Ces rencontres ont permis aux différentes associations présentes d'entrer en lien avec des partenaires potentiels, d'élargir leur réseau mais aussi de présenter directement leurs offres et autres compétences à offrir.

Au cours de cette première année, la MDAS a organisé trois soirées Blabla Bourse, avec la participation de 18 associations et plus de 26 participants. La première rencontre, le 15 mars, a été la plus fréquentée, réunissant 10 associations et 14 participants. La deuxième, le 24 mai, a compté 6 associations et 9 participants. Enfin, la dernière soirée, le 18 octobre, a accueilli 2 associations et 3 participants extérieurs à la MDAS.



Il est apparu qu'il était plus facile pour une association de parler de ses besoins et moins de ce qu'elle peut offrir. Le concept devra être d'avantage travaillé en 2024 pour perdurer et permettre un réel échange.

4.6 La fête de l'europe

Le mercredi 17 mai 2023, la MDAS, le CERAG, ainsi que le Mouvement Européen, ont collaboré pour créer une expérience unique à Strasbourg : la Balade Urbaine, suivie de la visite de l'exposition "C'est notre Histoire". L'objectif de cette aventure était d'explorer les symboles de la République, de rendre hommage aux défenseurs des libertés, et de promouvoir la citoyenneté européenne.



La Balade Urbaine a débuté à 14h avec la participation de cinq personnes à travers les rues de Strasbourg, révélant des trésors historiques et des récits emblématiques. Elle comportait dix étapes, chacune mettant en lumière des figures héroïques, des lieux mythiques, et des symboles forts liés à la République et à l'histoire européenne. À 17h, l'événement s'est poursuivi avec la découverte d'une exposition captivante, se concluant à 17h30 dans une atmosphère conviviale.

La balade a trouvé son épilogue dans un moment convivial à la MDAS, accompagné de l'exposition "C'est notre Histoire", traitant de l'esclavage et des luttes contre les discriminations. L'exposition était disponible à l'intérieur de la MDAS, avec les membres du

CERAG prêts à dialoguer avec le public. Pendant que la MDAS servait une collation et des rafraîchissements sur la place des Orphelins, l'association du Mouvement Européen animait la découverte de leur carte géographique.

Cet événement a permis de tisser des liens entre les citoyen.ne.s et l'histoire locale, l'histoire européenne, et les enjeux contemporains des droits de l'homme.



4.7 Actions en faveur de l'égalité de genre



La Maison des associations a articulé son action autour de trois piliers fondamentaux : l'engagement bénévole, l'écoresponsabilité et l'égalité des genres. En 2023, elle a particulièrement mis en avant ce dernier pilier dans son programme d'activités, visant à encourager la réflexion et le dialogue sur les enjeux liés à l'égalité femmes/hommes, tant dans le milieu associatif que dans la société en général. Plusieurs événements ont été organisés tout au long de l'année pour sensibiliser les associations et le grand public à cette question cruciale.

Mercredi 8 mars : Performance artistique participative – Anamorphoses, avec des sessions pour les publics scolaires, jeunes et tout public. La soirée fut dédiée à une réflexion sur le corps, suivie d'un échange animé par Mélody Faury.

- Pour l'atelier tout public, nous comptons 5 participants, dont 3 femmes et 2 hommes.
- Pour l'atelier sessions scolaires et jeunes publics, nous comptons 15 participants.

Vendredi 10 mars : Rencontre mensuelle des associations résidentes de la Maison, incluant un déjeuner partagé et une discussion sur le thème du sexisme ordinaire et du consentement, animée par Solidarité Femmes 67.

- Pour cet atelier participatif, nous comptons 14 participants, dont 8 femmes et 6 hommes.

Mardi 16 mai : Soirée d'information sur l'égalité des genres dans les instances associatives, avec un focus sur la place des femmes dans les instances dirigeantes, selon les résultats de l'Observatoire local de la vie associative. Elle a dû être annulée par manque de participation, car seulement deux associations représentées par deux hommes se sont présentées.

Samedi 9 et dimanche 10 septembre : Une Place de l'égalité de genre a été disposée au centre de la manifestation du Village des assos, favorisant la discussion et la sensibilisation sur cette thématique. Les associations collaborant, dont l'Association Familiale Laïque Meinau Ici Ailleurs, l'AFFDU Strasbourg, Le Refuge, Solêfé et Le Furet Petite enfance, ont prévu un espace dédié à la discussion et à la sensibilisation.

Les objectifs de cette place, située au centre du quartier "Accès aux droits et lutte contre les discriminations", sont les suivants :



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

- Mettre en valeur les associations promouvant l'égalité de genre
- Sensibiliser les associations et le public à l'égalité de genre
- Promouvoir une culture de l'égalité au sein des associations

Le programme d'activités prévu pour cette place comprend divers ateliers et jeux tout au long du week-end, ainsi qu'un quiz avec une petite récompense pour les participants les plus chanceux.

Jeudi 5 octobre : Conférence sur les racines culturelles des inégalités de genre à travers l'exemple de la musique, organisée par Sturm Production. Nous comptons une trentaine de participants, dont environ 25 femmes et 5 hommes.

Lundi 27 novembre : La soirée d'information initialement prévue le 16 mai sur l'égalité des genres dans les instances associatives, avec un accent sur la place des femmes dans les instances dirigeantes, a été reportée à novembre. Encore une fois, cette soirée a dû être annulée en raison d'un manque de participation, car seulement une association, représentée par une femme cette fois-ci, s'est présentée.

En 2023, la MDAS a aspiré à offrir une diversité d'activités tout au long de l'année pour renforcer son engagement en faveur de l'égalité de genre. Elle a invité toutes les associations, qu'elles soient reconnues pour leur implication active ou qu'elles souhaitent s'engager, à participer à ces moments de réflexion. Par ailleurs, des approches différentes, notamment l'utilisation de l'anonymat, sont envisagées pour les futurs ateliers dans le but d'encourager une participation plus active lors des prochains événements liés à cette thématique.

4.8 Distribution de Matériel par la MDAS pour Soutenir les Associations Locales

La Maison des Associations de Strasbourg a réalisé avec succès une initiative visant à distribuer du matériel aux associations de l'EMS et d'intérêt général. Cette opportunité a été rendue possible grâce à la générosité du Parlement Européen et du Consulat de Suisse, soulignant ainsi l'esprit de solidarité et de soutien au sein des communautés de Strasbourg et de l'Eurométropole.

Le matériel mis à disposition varie en fonction des besoins des associations et des dons reçus. Il peut inclure des meubles de bureau tels que des tables, bureaux et chaises, ainsi que des équipements informatiques tels que des imprimantes, des écrans d'ordinateur, des lampes, et d'autres articles facilitant le travail quotidien des organisations.

Une vitrine virtuelle, présentant les mises à jour des détails du matériel disponible à la MDAS, a également été mise en service et accessible via le lien suivant : [Vitrine virtuelle du matériel de la MDAS](#)

Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023



Les associations éligibles à cette opportunité doivent répondre à certains critères, notamment opérer dans le domaine social, être basées à Strasbourg, et être reconnues comme des associations d'intérêt général. Il est également important de noter que les biens sont retirés sous la responsabilité de l'association bénéficiaire, qui prend les mesures appropriées pour assurer la sécurité de son personnel pendant l'exécution de la convention.

Pour cette année, le poids estimé pour le mobilier livré à la MDAS est de 550 kilos. Nous avons distribué du matériel à neuf associations différentes lors de quatre moments distincts. Initialement, notre approche consistait à distribuer progressivement le matériel aux associations manifestant leur intérêt et s'inscrivant via le formulaire Google disponible sur nos réseaux. Cependant, nous avons rapidement constaté que cette méthode était énergivore. Par conséquent, nous avons opté pour des visites groupées, permettant aux associations de venir récupérer le matériel à la MDAS et de rencontrer d'autres associations simultanément. Au cours de ces événements, nous avons observé que les associations échangeaient et se prêtaient assistance lors de la récupération du matériel.

Le 25 novembre, nous avons accueilli une seule association, marquant une différence notable avec la première visite groupée du 13 novembre, qui a rassemblé trois associations distinctes. De manière similaire, la seconde visite du 15 novembre a réuni deux associations différentes. Lors des deux derniers rendez-vous, nous avons observé que les associations ont également profité de l'occasion pour établir des liens sociaux et rencontrer en personne des acteurs et actrices d'autres associations. Ces moments méritent d'être réfléchis afin de permettre un temps plus conséquent pour les échanges entre association.

Type de matériel	Association	Remise du matériel
1 table basse à roulettes	Association Le GraaAl GEM Aspies & Cie	15/11/2023
1 table basse sans roulette - 100X42	L'Association des Secouristes Sauveteurs de la Robertsau	13/11/2023
2 caissons à roulettes	Association Le GraaAl GEM Aspies & Cie	15/11/2023
1 table basse sans roulette à 3 tiroires - 68 H X 80 L X 44 P	Association Le GraaAl GEM Aspies & Cie	15/11/2023



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

1 table basse sans roulette à 4 tiroires - 68 H X 80 L X 44 P	Association Le GraaAI GEM Aspies & Cie	15/11/2023
1 table de 100 X 70	L'Association des Secouristes Sauveteurs de la Robertsau	13/11/2023
2 tables 160 X 80	L'Association des Secouristes Sauveteurs de la Robertsau	13/11/2023
1 table 80 X 120	Au Coude à Coude	25/10/2023
2 bureaux 120 X 80	Cybergrange	13/11/2023
1 bureau 80 X 80	SOS Développement Solidarité Internationale DSI	15/11/2023
10 fauteuils de bureau en tissu bleu à roulette et sans accoudoir	Cybergrange	13/11/2023
1 fauteuil de bureau en cuir à roulettes et avec accoudoirs	Cybergrange	13/11/2023
1 fauteuil de bureau en cuir à roulettes et avec accoudoirs	SOS Développement Solidarité Internationale DSI	16/11/2023
1 luminaires tubes neon	SOS Développement Solidarité Internationale DSI	15/11/2023
1 imprimante Hp color laser jet cp4525* vient avec le produit G4	SOS Développement Solidarité Internationale DSI	15/11/2023
1 imprimante Hp color laser jet cp4525* vient avec le produit G4	L'Association des Secouristes Sauveteurs de la Robertsau	13/11/2023
1 tableau 119X90	L'Association des Secouristes Sauveteurs de la Robertsau	13/11/2023
1 table servante fermée 52 X 42 / ouverte 82 X 42	Association Le GraaAI GEM Aspies & Cie	15/11/2023
1 table servante fermée 50X60 / ouverte 100 X 60 (la hauteur est ajustable)	Au Coude à Coude	25/10/2023
2 tables servantes fermées 50X60 / ouverte 100 X 60 (la hauteur est ajustable)	L'Association des Secouristes Sauveteurs de la Robertsau	13/11/2023
4 Fauteuils de bureau en tissu vert à roulettes et avec accoudoirs	Ballade	21/12/2023
5 Fauteuils de bureau en tissu bleu empilable sans roulette et avec accoudoirs	Ballade	21/12/2023
2 Fauteuils de bureau en cuir sans roulette et avec accoudoir	Ballade	21/12/2023



2 Chaises en bois empilable	UFC Que Choisir	21/12/2023
1 Table servante fermée 52 X 42 / ouverte 82 X 42	Sturm Production	21/12/2023

Perspectives et Remerciements :

La MDAS reste engagée à soutenir les associations locales dans leur mission cruciale au service de la communauté. Nous exprimons notre profonde gratitude envers le Parlement Européen et le Consulat de Suisse pour leur générosité, ainsi qu'envers toutes les associations contribuant à améliorer la qualité de vie à Strasbourg.

Le partenariat avec le Parlement européen est reconduit en 2024.

5 Mise à disposition de locaux et services adaptés

5.1 Les bureaux permanents

Comme indiqué en première partie de ce rapport, 13 associations disposent d'un bureau permanent à la Maison des Associations.

5.2 L'occupation des bureaux partagés

10 associations tiennent des permanences, tour à tour, dans les deux bureaux partagés (Bureau 03 au rez-de-chaussée et Bureau 201 au 2^{ème} étage).

En 2023, elles ont ainsi tenu 140 permanences (contre 235 en 2022), soit environ 420 heures d'occupation.

5.3 Les mises à disposition de salles, occupation

En 2023, on a pu recenser 1194 locations de salles, soit une moyenne de 119 locations par mois.

Ce chiffre s'élevait à 1166 en 2022 ; on relève ainsi une légère augmentation par rapport à l'année n-1., mais rien de flagrant.

Les mois de juillet et août n'étant pas représentatifs de l'occupation durant l'année, ils n'ont pas été considérés dans les études statistiques qui suivent.

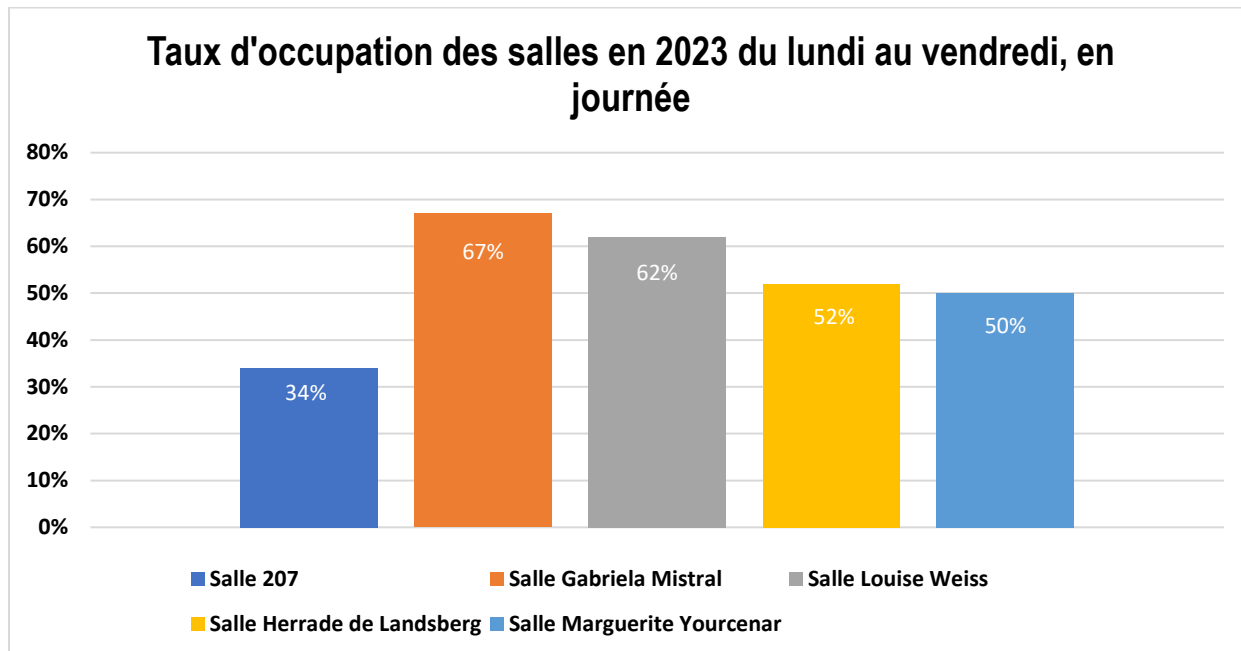
5.3.1 Occupation des salles en semaine, en journée

2023 a compté 199 jours d'ouverture en journée (hors juillet août), ce qui représente 398 demi-journées disponibles pour la location.

134 locations pour la salle 207, 265 locations pour la salle Gabriela Mistral, 243 locations pour la salle Louise Weiss, 208 locations pour la salle Herrade de Landsberg, et 197 locations pour la salle Marguerite Yourcenar.



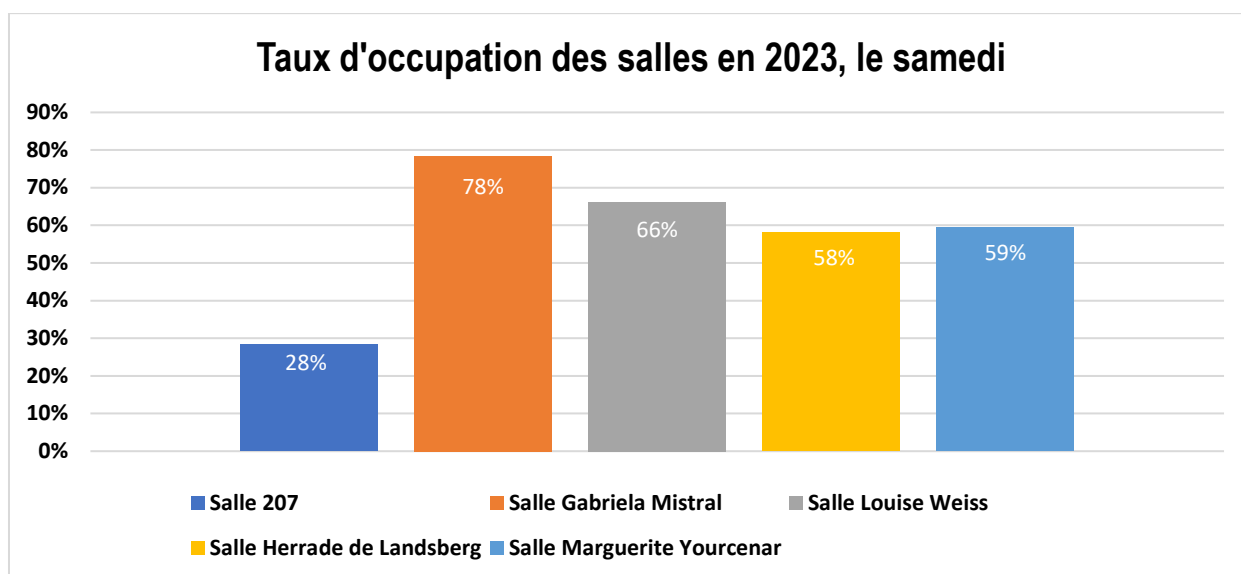
Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023



5.3.2 Occupation des salles le samedi, en journée

Il y a eu 37 samedis d'ouverts sur l'année 2023, soit 74 demi-journées de locations.

Ce qui représente 21 locations pour la salle 207, 58 locations la salle Gabriela Mistral, 49 locations pour la salle Louise Weiss, 43 locations pour la salle Herrade de Landsberg, et 44 locations pour la salle Marguerite Yourcenar.

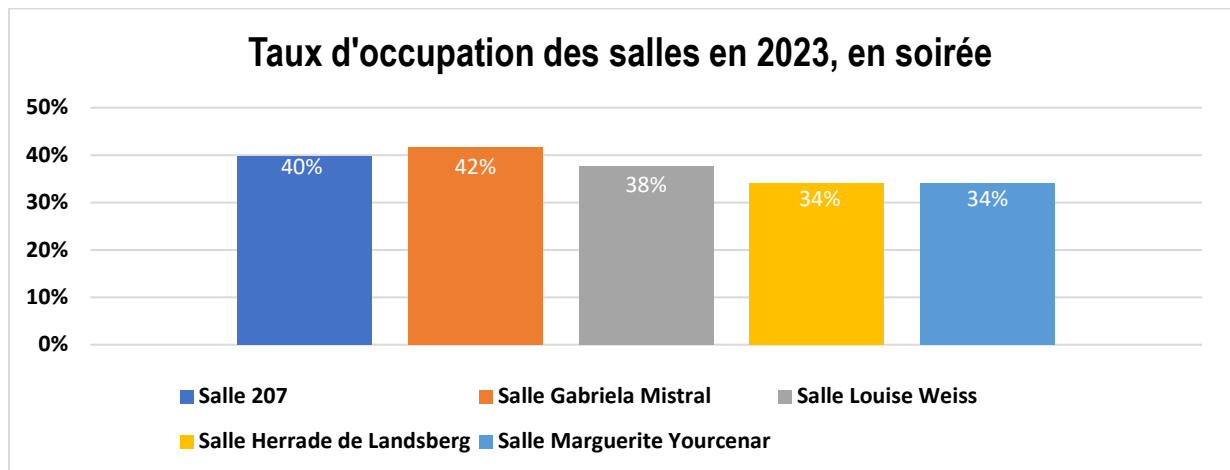




5.3.3 Occupation des salles en semaine, en soirée

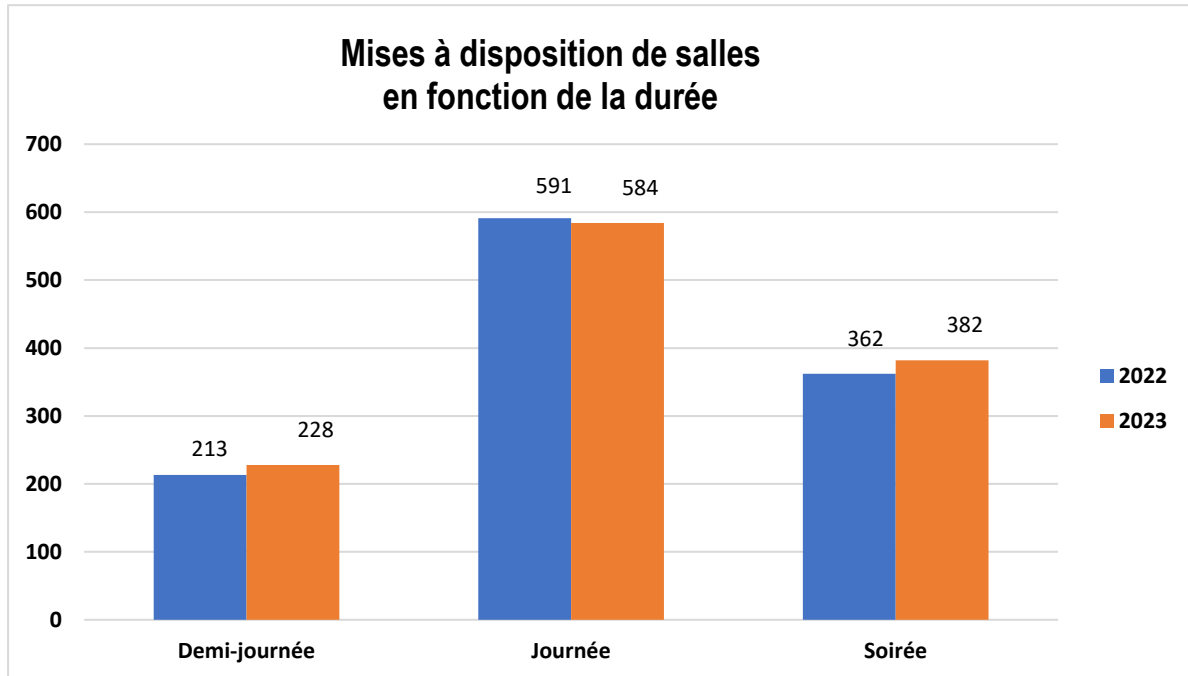
En 2023, il y a eu 199 soirs d'ouverts, du lundi au vendredi.

Ce qui représente 79 locations pour la salle 207, 83 locations pour la salle Gabriela Mistral, 75 locations pour la salle Louise Weiss, 68 locations pour la salle Herrade de Landsberg, et 68 locations la salle Marguerite Yourcenar.



5.3.4 Répartition des mises à disposition en fonction de la durée

48% des mises à disposition interviennent sur toute la journée (51% en 2022), contre respectivement 32% et 20% pour les soirées et demi-journées (31% et 18% en 2022).



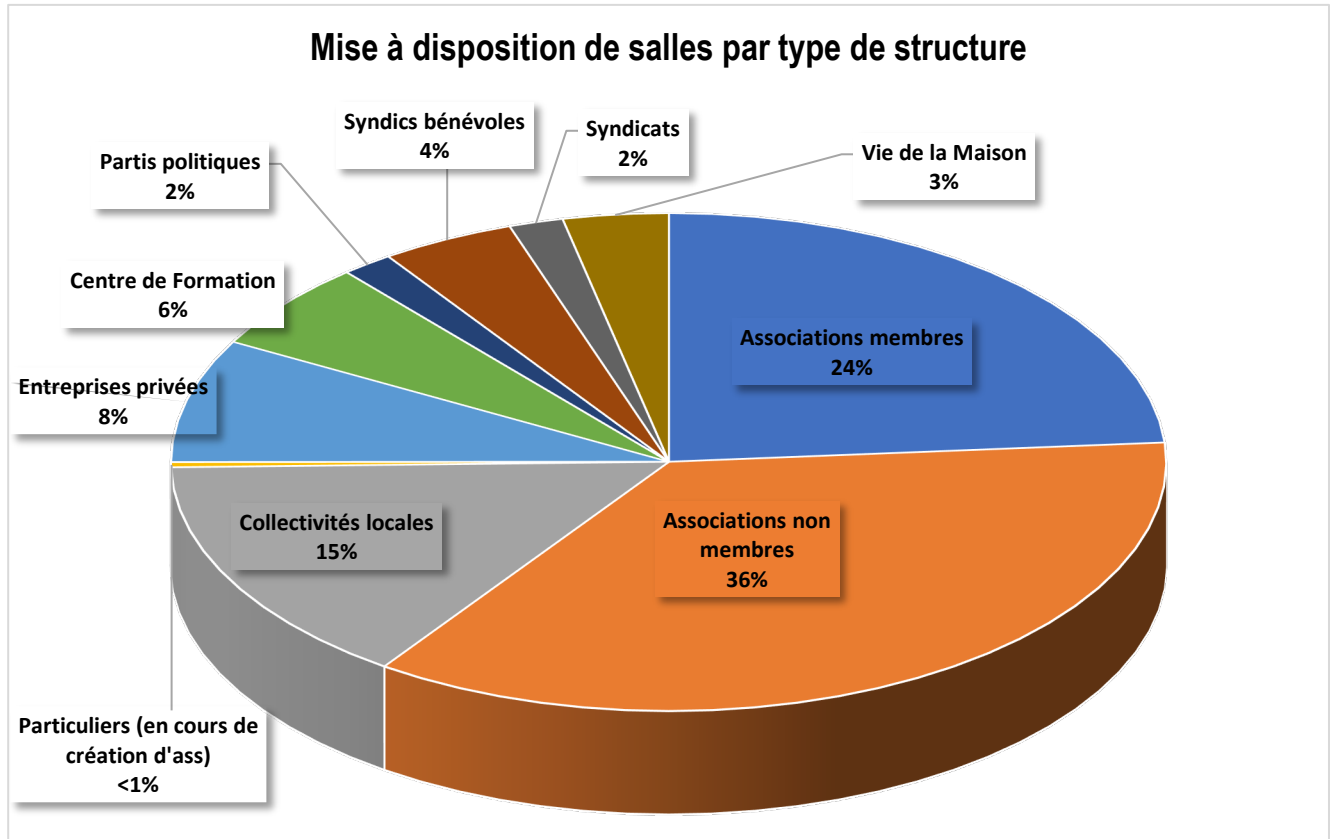
5.3.5 Répartition des mises à disposition par type de structure

En tout, 249 usagers différents ont pu profiter des prestations de la maison des associations à des tarifs adaptés.

Les premières structures ayant recours au service de mise à disposition de salles de la MDAS sont les associations elles-mêmes : elles ont représenté 64% des locations en 2022 (soit 745 locations). Ces dernières se sont faites selon la répartition suivante :

- 284 mises à disposition pour 65 associations membres de la maison des associations (soit 24% des mises à disposition) ;
- 429 mises à disposition pour 109 associations non-membres (soit 36% des mises à disposition) ;
- 96 mises à disposition (soit 8%) ont été effectuées par 9 entreprises à statut privé ou public ;
- 178 mises à disposition (soit 15%) se sont réparties entre 12 collectivités locales ; 95% de ces locations avaient pour objet une formation ;
- 20 mises à disposition (soit 2%) concernent 4 partis politiques ;
- 52 mises à disposition (soit 4%) concernent 42 syndicats bénévoles ;
- 21 mises à disposition (soit 2%) concernent 7 syndicats ;
- 69 mises à disposition (soit 6%) pour 4 centres de formation ;
- 4 mises à disposition (soit <1%) pour 3 particuliers (en cours de création d'association).

A ces mises à disposition, viennent s'ajouter les utilisations de salles par la Maison des associations pour les activités propres à son fonctionnement. Au nombre de 41, ces dernières ont représenté 3% des locations.

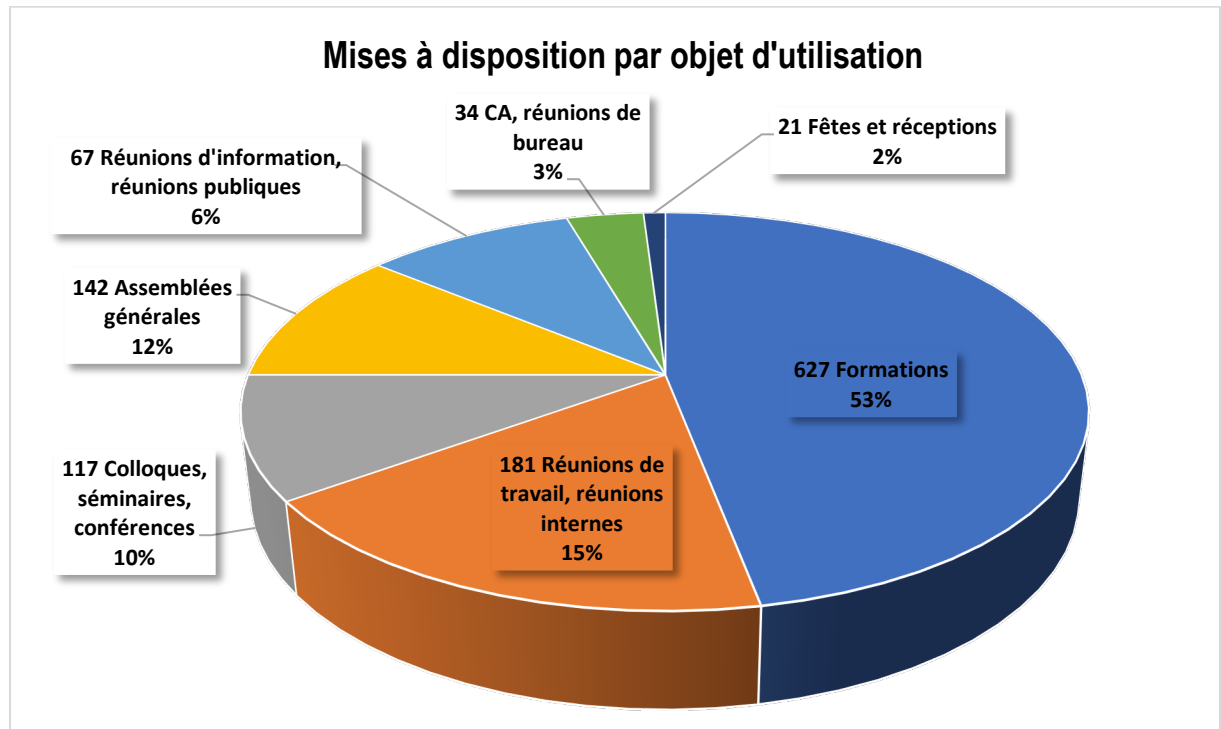


5.3.6 Répartition des mises à disposition par objet d'utilisation des salles

Comme nous le constatons sur le graphique ci-dessous, les salles de la Maison des associations sont utilisées en grande majorité pour des formations (627 en 2023 : cet objet constitue en effet 53% des mises à disposition).

Les objets suivants concernent :

- Des réunions de travail ou réunions internes (181 soit 15%) ;
- Des colloques, séminaires et conférences (117 soit 10%) ;
- Des assemblées générales (142 soit 11%) ;
- Des réunions d'information ou réunions publiques (67 soit 6%) ;
- Des CA et réunions de bureau (34 soit 3%) ;
- Des fêtes et réceptions (21 soit 1%) ;
- Divers : casting / tournage / Atelier tonnelle : (5 soit moins de 1%).





6 La communication à la MDAS

6.1 Rôle de la communication

La communication de la Maison des associations de Strasbourg joue un rôle crucial dans la promotion et la valorisation des services, des activités et des événements proposés par la structure. Elle diffuse l'information et les ressources auprès des publics concernés en utilisant des canaux de communication variés, tels que les réseaux sociaux, le site internet, la newsletter ou encore les médias locaux. Elle assure également une veille informationnelle sur la vie associative du territoire et les sujets importants qui traversent le milieu associatif pour s'en faire le relais. Elle permet ainsi de promouvoir le tissu associatif et l'engagement bénévole sur le territoire.

L'année 2023 a été impactée par l'absence du responsable de la communication pour maladie, à compter de mi-septembre et pour tout le reste de l'année. Ce dernier n'ayant pas été remplacé, le reste de l'équipe a assumé au mieux les activités qui auraient dûes être les siennes.

Ceci a eu pour conséquence une baisse des actions de communication sur le second semestre, notamment pour ce qui concerne la communication autour des activités de nos membres et des difficultés pour récupérer des statistiques sur la communication pour toute l'année 2023.

6.2 L'écho des associations

L'écho des associations est la newsletter mensuelle de la Maison des associations.

Elle est diffusée par mail aux personnes inscrites et mise en ligne sur le site internet de la MDAS.

Son objectif est de fournir des informations concernant :

- Les événements et actions organisés par la MDAS ;
- Les actualités juridiques, pratiques et de fond dans le domaine associatif ;
- Les appels à projets locaux et nationaux ;
- Les petites annonces associatives (emploi, bénévolat, matériel...).

En 2023, 9 numéros ont été diffusés à 721 destinataires en moyenne (1 seule newsletter pour juillet/aout et pas de newsletter en octobre et novembre). En décembre 2023, la liste de diffusion comptait 831 abonnés à la Newsletter (soit une baisse de 19,4% par rapport à 2022).

Voici les chiffres relatés concernant la Newsletter :

- Nombre estimé de personnes ayant ouvert le courriel sur 9 numéros de l'année 2023 : 448 personnes contre 327 en 2022 soit une augmentation d'environ 37%.
- Nombre de cliqueurs uniques sur les liens présents dans le courriel sur les 9 numéros de l'année 2023 : 66 personnes contre 78 en 2022 soit une baisse d'environ 15.3%.
- Le taux de réactivité sur les Newsletter de 2023 représente 18,8%, ce taux correspond au rapport entre le nombre de cliqueurs et le nombre d'ouvreurs. Il est en baisse comparé à 2022 où il valait 24,7%.



6.3 Le site web de la MDAS

Nous n'avons malheureusement pas réussi à récolter de données pertinentes pour l'analyse du site internet de la MDAS (trafic, visites, clics, etc.). Malgré nos efforts nous n'avons pu accéder à ces informations via les méthodes d'analyse traditionnelles.

6.4 La site web du VDA

Au cours de l'année 2023, le site web du Village des Assos a enregistré un total de 2,240 clics et 34,300 impressions. Voici une analyse détaillée de ces données :

- Clics sur le Site Web :
 - Sur l'ensemble de l'année, le site a accumulé un total de 2,240 clics, représentant le nombre de fois qu'un utilisateur a cliqué pour accéder au site.
 - De janvier à fin mai, le nombre de clics variait généralement de 1 à 5 par jour, avec un pic atteignant 10 clics le 30 mai. Cette tendance a changé à partir du 19 août, où l'on a observé une augmentation du nombre de clics, avec une moyenne quotidienne oscillant entre 5 et 10. Le point culminant a été atteint le 9 septembre lors du village, avec 286 clics en une journée.
 - Après cette période, le nombre de clics a diminué progressivement, se stabilisant entre 0 et 10 jusqu'à la fin de l'année.
- Impressions sur le Site Web :
 - Le nombre total d'impressions, représentant le nombre de fois qu'un lien vers le site a été vu dans les résultats de recherche internet, s'est élevé à 34,300 au cours de l'année.

6.5 La page Facebook

Les informations suivantes représentent les données que nous avons réussi à récupérer, cumulant la période de présence du responsable de la communication et celle de prise en main par le reste de l'équipe :

- Couverture Facebook : la couverture entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023 a atteint 59,3k personnes. La courbe présente une trajectoire croissante, soulignant une expansion progressive de l'audience jusqu'à la fin de l'année.
- Interactions avec le contenu : Les interactions ont totalisé 2,8k personnes, avec une augmentation de 9,6% par rapport à 2022. Le nombre de followers a atteint 5,7k, avec 322 nouveaux followers. Les désabonnements ont diminué de 31,4%, totalisant 81 personnes cette année. Les clics sur les liens ont enregistré une baisse de 14,9%, avec 1073 clics au total. Les visites de la page ont augmenté, atteignant 11,3k visites.
- Analyse démographique : Notre audience est principalement féminine, représentant 57,3% contre 42,7% d'hommes.

6.6 La page LinkedIn



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

Les informations suivantes représentent les données que nous avons réussi à récupérer, cumulant la période de présence du responsable de la communication et celle de prise en main par le reste de l'équipe.

En 2023, l'activité a progressé par rapport à l'année précédente :

- Impressions : Les publications ont été vues 30,471 fois, en augmentation de 5,818 vues uniques par rapport à 2022.
- Engagement : Les contenus ont généré 3,237 clics naturels, soit 1,478 de plus qu'en 2022. Cependant, les commentaires et les partages sont moins nombreux, indiquant un potentiel d'amélioration de l'interaction avec les abonné.e.s.

6.7 Le compte Instagram

En 2023, l'activité a été marquée par différents aspects :

- Couverture et Interaction : le nombre de personnes qui ont vu les publications a légèrement diminué, mais l'engagement a augmenté. Cela signifie que bien que moins de personnes aient vu les messages, celles qui les ont vus ont été plus engagées.
- Croissance de l'audience : nous avons obtenu 200 nouveaux abonnés et 60 personnes ont arrêté de nous suivre. Au total, nous sommes suivis par 1 300 abonnés contre 880 fin 2022.
- Analyse démographique : La majorité de notre audience est constituée de femmes, représentant 64% de nos abonné.e.s.

6.8 Le compte X (anciennement Twitter)

Nous n'avons malheureusement pas réussi à récolter de données pertinentes pour l'analyse du compte X (ex-twitter). Nous pouvons indiquer toutefois 181 abonnés.

7 Administration et Gestion de la Maison des Associations de Strasbourg

7.1 Le Conseil d'administration et le Bureau de la Maison des associations

À la suite des élections durant l'AG du 22 mars 2023, le CA est composé de 15 membres comme suit (par ordre alphabétique) :

- Rebecca BREITMAN, **Bureau** (Secrétaire) et Membre de Droit, *Ville de Strasbourg*
- Séverine CAPPIELLO, **Bureau** (Trésorière), *Membre usager, Sturm Production*
- Joris CASTIGLIONE, **Bureau** (Vice-Président) et Membre de Droit, *Ville de Strasbourg*
- Didier CORNU, *Membre usager, UFC Que choisir*
- Irène EKANI, *Membre Usager, ADFI Alsace*
- Daniel LECOULTRE, *Membre usager, France Bénévolat du Bas-Rhin*
- Perrette OURISSON, **Bureau** (Assesseur), *Membre usager, Ballade*
- Carmen PAOLONE, *Membre de Droit, Ville de Strasbourg*
- Juliette PLANTIER, **Bureau** (Référente RH) *Membre usager, CERAG*
- Marie-Noëlle REBOUL, *Membre usager, JCE Strasbourg*



Rapport d'activités, AG 2024 - exercice 2023

- Lionel SANAI, **Bureau** (Assesseur) Membre usager, *United People*
- Patricia SCHMITT, *Membre usager, FDCSC 67*
- Claude SCHNEIDER, **Bureau** (Président) et Membre associé, *Office des Sports (ODS)*
- Catherine TRAUTMANN, Membre de Droit, *Ville de Strasbourg*
- Christelle WIEDER, Membre de Droit, *Ville de Strasbourg*

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2023 (les 24 janvier, 13 mars, 9 mai, 14 décembre).

Le Bureau s'est, quant à lui, réuni 5 fois en 2023 (les 23 février, 27 juin, 30 août, 11 novembre, 21 décembre).

7.2 Les Statuts de la Maison des associations de Strasbourg

Le Conseil d'administration de la MDAS a entamé en 2022 un travail de relecture des statuts de la Maison des associations de Strasbourg afin de les faire évoluer et qu'ils représentent l'orientation souhaitée par le CA pour la MDAS, à savoir une ouverture vers l'Eurométropole de Strasbourg, en proposant notamment l'adhésion aux associations de l'EMS sans obligation de domiciliation.

Les statuts à jour ont été présentés au vote lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2023. Ils ont été adoptés à l'unanimité moins 1 abstention.

7.3 L'équipe salariée de la maison des associations

L'équipe Salariée, en charge de la mise en œuvre des orientations données par le Conseil d'administration, est restée identique à celle de l'année 2023 (par ordre alphabétique) :

- Roxanne BOUCLIN, Chargée de Projets en CDI
- Dimitri GROELL, Agent d'accueil à temps partiel en CDI
- Léo HUGET, Agent d'accueil en CDI
- Nadia LEKSIR, Conseillère aux associations, en CDI
- Audray LIEBER Responsable comptabilité, gestion administrative et location, en CDI
- Cécile ROUVEL, Directrice, en CDI
- Théo SCHMITT Responsable de la communication en CDI.

A noter que Théo Schmitt a été en arrêt maladie à compter du 15 septembre 2023 et jusqu'à la fin de l'année sans être remplacé, le reste de l'équipe assumant au mieux les activités qui auraient dû être les siennes.

7.4 Partenariat avec la Ville de Strasbourg

7.4.1 Soutien financier, humain et mobilier

La Ville soutient la MDAS en mettant un bâtiment entier à la disposition de la MDAS pour réaliser ses activités.

La Ville de Strasbourg met également du personnel à la disposition de la MDAS, sur place au quotidien :

- Christophe DAESCHLER, Concierge-régisseur
- Alexandre UTTARD-BILLOT, agent technique (départ en novembre 2023)
- Sylvie DARMOISE, Agent d'entretien qualifié
- Cassandra BECK, Agent d'entretien qualifié



La Ville de Strasbourg est par ailleurs le principal financeur de la MDAS.

7.4.2 Coordination Ville de strasbourg / têtes de réseau

Au cours de l'année 2023, La Maison des Associations de Strasbourg, Alsace Mouvement Associatif, et France Bénévolat se sont retrouvés avec la Direction Evènement Vie Associative de la Ville de Strasbourg, puis avec le Service Jeunesse Education Populaire Vie Associative afin de continuer le travail entamé en 2022 sur la Charte de la vie associative. Ces rencontres ont également permis de partager les actions/activités de chacun des partenaires et de réfléchir ensemble à des mises en œuvre communes.